VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 7 MARS 1934 — NUMERO 40



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Chambre Provinciale

LE BUDGET DE 1934 VA BALANCER

Il y aurait un surplus de près de $30,000, à moins d'imprévu... — Le chômage augmente—22 millions en secours depuis 1930—Au comité d'agriculture

Vendredi soir, le premier ministre Bracken, en présentant le budget annuel de la province, a soumis un programme qui implique un budget équilibré pour les dépenses courantes. Estimant les revenus de l'année prochaine à $13,593,999.06, il y aura un surplus de $28,013 si les recettes sont vraiment ce que l'on espère.

Il n'y aura pas de nouvelles taxes et l'on n'entreprendra pas de nouvelles dépenses, à moins d'absolue nécessité pour l'intérêt public. La taxe de 2% sur les salaires demeure intacte.

Le gouvernement est prêt à agir en communion avec les autres provinces et le Dominion pour obtenir une réduction des intérêts, mais il ne songe pas à intervenir arbitrairement dans les contrats signés. Certaines réductions d'intérêts ont déjà été accordées.

Dette de la province

La dette totale de la province est actuellement de $118,000,000., a dit M. Bracken. Elle s'est augmentée de $3,000,000 au cours de l'année dernière, par suite des dépenses de secours et du déficit courant.

Le chômage augmente

Le chômage augmente, assure le premier ministre. Au mois de janvier 1934, 88,095 personnes recevaient des secours au Manitoba; c'est une augmentation de 11,575 sur janvier 1933.

Du mois d'août 1930 à la fin de 1933, on a dépensé dans la province un total de près de $22,500,000 en travaux de secours et secours directs. Sur ce total, le Dominion en a fourni $8,411,000, la province $7,876,000, et les municipalités $6,127,000. Winnipeg et les banlieues ont reçu $17,881,000; le reste de la province, $4,733,000. La somme totale payée en secours pour janvier 1934 a été de $802,496 contre $548,473 en janvier 1933.

Les revenus de 1934

Les quatre principales sources de revenus pour 1934 sont: subsides du gouvernement fédéral, $1,716,428.18; taxe de 2% sur les salaires et sur les revenus autres que les salaires, $1,650,000; taxe de la gasoline, $1,630,000; intérêt sur les téléphones et télégraphes, $1,057,547.76.

En discutant la question des dépenses, M. Bracken remarque que des réductions substantielles ont été effectuées depuis 1931.

En annonçant qu'il n'y aurait pas de nouvelles taxes, le premier ministre a déclaré: "La Chambre et le public comprendront que de nouvelles obligations ne peuvent être assumées sans de nouvelles taxes. Quand le peuple ne consent pas à payer de nouvelles taxes, il ne devrait pas encourager de nouvelles demandes pour augmenter les dépenses; il ne devrait pas non plus trop critiquer des économies rendues nécessaires par la force des circonstances.

Le discours de M. Bracken n'a pas duré plus d'une heure.

Critique du budget

Au nom du parti conservateur, M. Evans, tout en trouvant que le budget a du bon, lui reproche de donner quelques fausses impressions. Ainsi, il laisse entendre que les estimés ont été réduits de près d'un million sur l'année dernière, ce qui est faux; la réduction ne serait que d'environ $273,000. M. Evans s'oppose aussi à ce que l'on dise que le budget balance, alors que le gouvernement est obligé d'emprunter et de faire monter la dette publique.

S. J Farmer, au nom du groupe ouvrier indépendant, reproche au gouvernement de ne rien faire pour améliorer la situation. Il lui soumet un programme en trois points: rachat des dettes des cultivateurs, réduction des heures de travail et salaire minimum pour les ouvriers, vaste programme de construction de demeures à la ville et à la campagne.

Au comité d'agriculture

La présentation du budget n'a pas fait salle comble cette année, selon l'usage. On avait suffisamment dit qu'il ne contenait rien de sensationnel. C'est au comité d'agriculture surtout que l'on a travaillé la semaine dernière. La Chambre s'est même octroyé un congé mercredi, afin de permettre aux membres de ce comité d'entendre toute la journée les doléances des cultivateurs.

Une cinquantaine de ces derniers venus des districts les plus anciens de la province, accompagnaient les chefs de Fermiers-Unis qui ont soumis un programme touchant le règlement des dettes et les taux d'intérêts. C'est leur secrétaire, Mme Anna R. Gray, qui a été leur porte-parole.

La dette publique

En ce qui concerne la dette publique, a-t-elle dit, les Fermiers-Unis endossent une pétition au gouvernement pour que l'intérêt ne dépasse pas 3%. Si le gouvernement ne répond pas, il n'y aura plus qu'à avoir recours aux méthodes arbitraires. Si l'on ne réduit pas l'intérêt sur les dettes fédérales, provinciales et municipales, il faudra secourir de quelque façon l'industrie agricole. Déjà un bon nombre de cultivateurs ont dû renoncer à leurs titres de propriétés. La population agricole redevient rapidement une armée de locataires. Il en résulte de coûteux déménagements d'une ferme à l'autre, un mode de vie inférieur, des fermes détériorées, des bâtiments et des machineries en mauvais état, une qualité inférieure de produits agricoles.

Etant donnés les prix actuels, les dettes agricoles devraient être annulées, poursuit Mme Gray. Le programme des Fermiers-Unis réclame une extension de la loi d'ajustement des dettes et une réévaluation complètes des propriétés et des dettes agricoles basée sur la valeur actuelle.

La secrétaire des Fermiers-Unis propose aussi que les taux d'intérêts soient fixés d'après le prix du blé au 1er octobre de chaque année.

La plupart des fermiers présents ont parlé de leurs sacrifices personnels et de la dépossession dont on les menace. Il est clair pour eux que la classe agricole du Manitoba a peu de chances de se relever de sa détresse actuelle.

La note gaie n'a pas été tout à fait absente, malgré la gravité du sujet. Elle a été fournie surtout par M. Rouse de Kelwood qui comparait annuellement devant le comité et sait y faire valoir ses griefs. Le fermier en question racontait qu'en 1924 il n'avait pu payer son intérêt de 7% et que pour comble de malheur, la compagnie d'hypothèques l'avait porté à 8%, qu'il a payé depuis. Là-dessus, M. Welch, député conservateur de Turtle Mountain, lui demande s'il a consenti au changement du taux.

M. ROUSE: Je n'ai pas été consulté du tout.

M. WELCH: Alors vous pouvez ravoir la différence. La compagnie n'avait pas le droit d'élever le taux.

M. ROUSE: Si vous pouvez la ravoir pour moi, je vous en donne la moitié.

M. WELCH: Je n'en veux pas la moitié; mais vous pouvez l'avoir si vous prenez un avocat.

M. ROUSE: Si je prends un avocat, il prendra tout!

M. Rouse a obtenu un gros succès de galerie.

L'aviateur Costes est sain et sauf

Copenhague—Le fameux aviateur français Dieudonné Costes est arrivé à l'aérodrome de Kastrup lundi à 2 h. 30, venant de Munster, en Allemagne. Il était parti de Paris pour Copenhague samedi, mais le brouillard l'avait forcé d'atterrir à Munster. Il a été surpris d'apprendre que des avions étaient partis à sa recherche et que l'on craignait pour sa vie.

Costes est devenu célèbre depuis que en septembre 1930, il franchit l'Atlantique de Paris à New-York, avec Maurice Bellonte, en 27 heures 17 minutes. Depuis cet exploit, il est devenu un grand homme d'affaires en aviation.

Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

Régina—L'Assemblée législative de la Saskatchewan a rejeté par 41 voix contre 10 une proposition du député progressiste S.-N. Horner pour suspendre jusqu'au retour de la prospérité la fonction de lieutenant-gouverneur dans la Saskatchewan.

Vienne—Le gouvernement Dollfuss a clairement laissé entendre qu'il met définitivement la constitution au rancart et gouverne suivant la loi naturelle, supérieure à la constitution, dit-il.

DERNIER JOUR DU GRAND BAZAR

Le bazar interparoissial au profit des écoles catholiques de Winnipeg se termine ce soir

C'est ce soir, mercredi, qu'a lieu la clôture du grand bazar interparoissial au profit des écoles catholiques de Winnipeg, auquel participent seize paroisses. Toute la semaine, le vaste Auditorium a été le centre d'affaires le plus achalandé de la ville et le rendez-vous des personnes de toutes classes et de toutes conditions qui tiennent à encourager cette louable entreprise.

L'ouverture, à laquelle a présidé S. E. Mgr Sinnott, jeudi après-midi, présentait un coup d'oeil plaisant et animé, avec les 3,500 élèves des écoles paroissiales de la ville qui y assistaient.

Les douze rayons du bazar offraient un brillant spectacle avec leurs articles variés en quantités colossales. Des attractions spéciales pour les hommes de tout âge et de toute corpulence ont obtenu un remarquable succès.

La salle à manger, où s'alignent quarante longues tables, a été chaque soir assiégée. Le menu était d'ailleurs excellent et le service parfait.

Le concert de dimanche soir avait attiré une foule considérable dans la grande salle. La musique de la Princesse Patricia, sous la direction du capitaine T. W. James, a exécuté un programme choisi. Mais le clou de la soirée a certainement été les chants et les danses par huit choeurs de nationalités différentes, avec les chanteurs et chanteuses en costumes nationaux. Le groupe du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme G.-M. Laflèche, a été particulièrement applaudi dans ses chants canadiens-français.

Nul doute qu'il y aura foule encore ce soir, à l'Auditorium, pour la clôture du bazar.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

D'après un mémoire du maréchal Pétain, l'Allemagne sera tout à fait "prête" après le 1er avril

Paris—Le cabinet Doumergue a décidé que la France ne peut agréer la demande de réarmements du Reich que si elle obtient l'assurance du respect des nouvelles limitations que ce réarmement entrainerait et que si la Grande-Bretagne s'engage à participer à la défense de la France au besoin. M. Doumergue vient de remettre au lord-garde du sceau royal de Grande-Bretagne, le capitaine Eden, un mémoire du maréchal Pétain, ministre de la guerre, au sujet du "vigoureux effort que l'Allemagne a fait en matière d'armement',. Il appert de ce mémoire que l'Allemagne sera tout à fait "prête" après le 1er avril.

M. Doumergue a confié la question des armements à un conseil de défense nationale composé du maréchal Pétain, du ministre de l'air, le général Denain ,et du ministre de la marine, M. François Piétri. Ce conseil a entrepris d'amorcer l'exécution d'un vaste projet d'accroissement des forces armées du pays avant une séance que le bureau de la conférence du désarmement tiendra probablement le 10 avril, à Genève.

Aucun résultat

Londres—Le voyage que le lord-garde du sceau royal, le capitaine Anthony Eden, a fait récemment en Europe continentale pour résoudre la question du désarmement, n'a donné aucun résultat appréciable. Dans le monde gouvernemental britannique, on est d'opinion que jamais, depuis que l'Allemagne s'est retirée de la Société des nations, la crise des armements n'a été aussi grave que maintenant. Néanmoins, le gouvernement ne renonce pas du tout à chercher une solution. On fait remarquer que si, d'une part, il reconnait au Reich le droit de se réarmer, d'autre part, il consent maintenant à un contrôle périodique et automatique des armements.

On sait que l'Italie croit que l'unique solution pour l'instant ce n'est pas de réduire les armements, mais de les enrayer aux niveaux actuels.

Nouvelles Brèves

Saint-Paul, Alta.—Un incendie qui a ravagé le centre de Saint-Paul, dimanche matin, a détruit quinze magasins et bureaux d'affaires et causé pour $85,000 de dommages.

Toronto — Le premier ministre Henry a soumis à l'Assemblée législative un budget qui marque la prévision d'un surplus de $215,000 sans augmentation d'impôt.

Montréal—Il s'est produit 961 accidents mortels dans les établissements industriels canadiens au cours de l'année 1933.

New -York — Le maire La Guardia est si occupé ces jours-ci qu'il a dû installer un bureau dans son automobile officielle. Pendant qu'il se rend à l'hôtel de ville ou fait des courses en ville, il dicte sa correspondance et expédie les affaires municipales.

Berlin — Un accord a été signé qui met fin à la guerre douanière que se livrent depuis neuf ans l'Allemagne et la Pologne. Par ce traité, les deux nations ont renoncé aux surcharges tarifaires.

Paris — La commission sénatoriale de l'armée a publié un rapport qui fait voir que la France a réduit de 55 pour cent l'effectif de son armée depuis 1914, c'est-à-dire de 675,000 hommes à 300,000 hommes.

Cité Vaticane — Le Souverain Pontife élève à l'épiscopat Mgr Stephen J. Donahue, présentement curé du Saint-Nom de Jésus de New-York, et le nomme auxiliaire du cardinal Hayes.

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé une audience vendredi, à Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, du Nouveau-Brunswick.

Dublin—Au cours d'un débat au Dail Eireann, le président de Valera a formellement affirmé qu'il n'a pas de sang juif dans les veines.

Paris — Le docteur Adolphe Pinard, l'apôtre des familles nombreuses, est décédé, à l'âge de 90 ans.

Paris—Le procès de Marthe Hanau, une financière accusée de détournement de fonds, a remonté à la surface grâce au scandale Stavisky, après un délai de trois ans; la date en a été fixée au premier juin.

Londres—L'expert naval du 'Daily Telegraph' annonce "que l'Italie a décidé de ne pas exécuter de programme naval au cours de 1934, comme preuve de son amitié envers les autres grandes nations."

Paris—Une liaison aéropostale sera établie entre Paris et New-York, dans un avenir rapproché, prévoit-on, avec la signature d'un accord entre "Lufthansa" d'Allemagne et "Air-France".

Paris—M. Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères, a déclaré à la commission des affaires extérieures de la Chambre des députés, que la France s'opposait à l'avènement de l'archiduc Otto au trône d'Autriche. Il a ajouté que la France était d'accord sur ce point avec ses alliés de la Petite Entente, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie.

Washington—La Chambre des représentants a voté des crédits de $2,000,000 qui constituent la participation du gouvernement fédéral à la lutte contre les sauterelles dans plusieurs Etats du centre-ouest.

Berlin—Le Journal officiel annonce la confiscation de nombreux biens appartenant à des communistes et à d'autres ennemis de l'Etat.

Le cabinet espagnol est remanié

Madrid—Le cabinet Lerroux a démissionné inopinément jeudi matin. On s'attendait à la démission de deux ministres qui empêchaient l'application du programme du parti agricole catholique, mais nullement à celle du cabinet entier. M. Lerroux n'a pas révélé les motifs de ce geste.

Le président de la république l'a immédiatement chargé de former un nouveau cabinet.

A la retraite

M. J.-E.-M. CYR,
qui prend sa retraite comme inspecteur bilingue des bureaux de poste au Manitoba

Notre compatriote M. J.-E.-M. Cyr, qui prend sa retraite comme inspecteur bilingue des bureaux de poste du Manitoba, a été fêté par ses collègues du personnel. M. W.-F. Lough, maître de poste de Winnipeg et surintendant de district, a fait un bel éloge de M. Cyr en lui présentant un cadeau.

M. Cyr, né à Montréal le 7 novembre 1865, vint au Manitoba avec ses parents en 1882. Il fut d'abord employé comme typographe au Free Press et devint en 1896 commis de poste sur les chemins de fer. C'est le 1er janvier 1929 qu'il fut promu au poste d'inspecteur. M. Cyr est un ancien président de l'association des commis de poste sur les chemins de fer et de la fédération des employés de poste de l'Ouest. Dans ses jeunes années, il avait joué un rôle actif dans le mouvement musical et artistique à Saint-Boniface.

M. Cyr va partir prochainement pour Montréal où il se propose de résider à l'avenir.

LA MAIN DE FER DE DOUMERGUE

Le vieil homme d'Etat fait voter le budget et va s'occuper des affaires extérieures

Paris—Le parlement français a équilibré le budget et, cédant devant la détermination de Gaston Doumergue, il a fait du premier ministre un dictateur tarifaire.

Le budget de 1934 tel que voté par le parlement comporte un surplus de 9,000,000 de francs de recettes sur les dépenses, lesquelles sont calculées à 48,318,570,000 francs ou $3,140,707,050. Le vote sur le budget à la Chambre a été de 458 à 132, au Sénat, de 284 à 15.

Par ces triomphes législatifs, le vieux Doumergue a accompli en moins de trois semaines ce que quatre cabinets précédents n'ont pu réaliser dans des luttes parlementaires qui ont commencé en octobre.

Des observateurs voient un accroissement de puissance pour Doumergue dans le fait que le premier ministre était absent quand on vota sur le budget mais que son influence servit à apaiser les différends.

Libre de s'occuper de l'extérieur

Comme les finances du pays sont ainsi assurées pour un an, le premier ministre a les mains libres pour presser l'enquête sur le scandale Stavisky, pour apaiser l'agitation au parlement et hors du parlement et pour s'occuper résolument de problèmes urgents de politique extérieure.

En prenant le pouvoir, "Papa" Doumergue fit modifier la loi du budget en sorte que les dépenses de 48 milliards de francs fussent votées d'un seul coup, au lieu d'être discutées chapitre par chapitre; de même les recettes furent votées ministère par ministère au lieu d'être discutées point par point. Pour éviter une longue étude du budget dans des comités, Doumergue et son ministre des finances, Germain-Martin, acceptèrent un projet budgétaire déjà rapporté et se firent autoriser à le réduire de 1,500,00,000 de francs.

Socialistes et communistes crièrent à la dictature mais Doumergue rétorqua que le budget serait voté à la fin de février ou qu'il s'en retournerait chez lui.

Parlement Fédéral

MONNAIE BILINGUE ET TRADUCTION

Un nouveau débat sur la monnaie bilingue qui a le même succès que l'année dernière—Le bill Cahan sur la centralisation des services de traduction

Ottawa — Le député conservateur de Compton, M. Sam Gobeil, peut se vanter d'avoir remporté un gros succès aux Communes. C'est toutefois un succès dont tous les collègues conservateurs de la province de Québec n'ont pas à se flatter. Quelques-uns d'entre eux ont même tenu à déclarer tout de suite qu'ils ne tenaient pas à leur part du succès en question.

Le député de Compton tient l'Université de Montréal pour une institution anticatholique, antisociale, antichrétienne, prosémite —à moins que ça ne soit antisémite, car M. Gobeil semblait alors perdu dans les mots et les expressions— une école qui a des professeurs sans Dieu, athées, une école où notre jeunesse va se contaminer.

Tout cela est survenu à propos d'une résolution sur la monnaie bilingue, présentée par M. Arthur Barette, député conservateur de Berthier-Maskinongé, et dont M. Gobeil avait accepté d'être le second parrain.

Pour ne rien rater de son effet, il avait tenu à prononcer en anglais la première partie de son discours, sans doute pour fournir des arguments aux députés de langue anglaise qui ne veulent pas entendre parler du bilinguisme officiel.

C'est en français qu'il s'est jeté à l'assaut de l'Université de Montréal. Il y est allé avec tellement de délicatesse et de doigté que deux de ses collègues, MM. Sullivan et Gagnon, ont tenu à séparer tout de suite leur cause de la sienne. Il va sans dire que les libéraux, notamment MM. J.-A. Mercier, député de Mercier, et Jean-François Pouliot, ont riposté avec plus d'âpreté encore.

La résolution Barette

Le député de Berthier-Maskinongé demandait que la question d'émettre dans les deux langues officielles les monnaies, billets et bons de l'Etat fût étudiée par une commission parlementaire composée de quinze députés.

M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, a tout de suite soumis un amendement à cette mesure, amendement qui demandait au gouvernement non pas de faire une enquête mais de prendre immédiatement les moyens d'émettre une monnaie bilingue en conformité avec les stipulations de l'Acte fédératif de 1867.

Le débat sur la résolution Barrette et sur l'amendement Boulanger eût eu le ton académique, sans l'intervention du second parrain de la résolution. Après celui-ci, deux tories, le colonel Geary, de Toronto, et M. Turnbull, de Regina, ont pris les moyens de faire durer le débat jusqu'à onze heures, de façon à ce que le vote ne soit pris ni sur la résolution, ni sur l'amendement.

M. J.-A. Barrette

Le député de Berthier-Maskinongé se demande si le Parlement canadien n'a pas intérêt à placer le problème de la monnaie bilingue sur un terrain de bonne entente, afin de le mieux étudier à la lumière du droit et de la justice au bénéfice de l'élément français.

Voulant soustraire la question aux intrigues de la politique, M. Barrette dit qu'il a préféré, cette année, la formation d'un comité composé de 15 membres, recrutés parmi les députés les plus en vue. L'opposition y est représentée par cinq anciens ministres.

Par ce moyen, M. Barrette espère faire disparaître toutes les frictions et les susceptibilités qui peuvent survenir entre les groupes majoritaire et minoritaire.

M. Oscar Boulanger

Le député de Bellechasse, sans vouloir mettre en doute la sincérité de M. Barrette, ne peut accepter la résolution dans son entier et il explique pour quels motifs

Il voterait pour la résolution s'il pensait qu'elle peut avoir une utilité quelconque, s'il pensait seulement qu'elle ne peut pas être nuisible. Or sa conviction est tout autre. Il croit que la mesure serait tout à fait dommagable.

Pourquoi demander en effet la formation d'une commission spéciale pour rechercher si le Canada doit avoir une monnaie bilingue? La question ne se pose même plus, du moins pour les Canadiens français. Le Canada doit avoir une monnaie bilingue. Il s'agit d'une chose jugée et non pas d'une chose à juger.

Une protestation

M. John Sullivan député conservateur de la circonscription montréalaise de Sainte-Anne, veut croire que le député de Compton est allé au delà de sa pensée en parlant de l'Université de Montréal. M. Sullivan est fier d'être un ancien de l'Université de Montréal et il tient à dire que deux de ses fils y étudient actuellement.

Le député de Sainte-Anne ajoute que s'il est vrai que les droits absolus du français ne sont pas reconnus par la constitution, il convient de changer la constitution. Ne se propose-t-on pas de la modifier prochainement à propos de choses de bien moindre importance?

Les Anglo-Canadiens devraient se rappeler que, sans les Canadiens, le Canada ne serait plus pays britannique depuis 1774.

Le spécialiste Turnbull

M. Turnbull, qui a la réputation d'être l'un des grands maitres du "Ku-Klux-Klan" de Saskatchewan, a déclaré qu'il n'était ni de cette secte, ni d'aucune loge orangiste, non plus que des Chevaliers de Colomb. Je n'ai rien contre ces associations, dit-il, mais je tiens à faire savoir que je ne fais partie d'aucune.

M. Turnbull dit que l'administration du Canada ne peut s'embarrasser d'un bilinguisme encombrant. Il ne veut rien enlever des droits que la constitution reconnait à la langue française, mais à ces droits il ne veut pas ajouter un iota.

Comme l'an dernier, lors de la résolution Boulanger, M. Turnbull a poursuivi le débat sur la résolution Barrette et l'amendement jusqu'à onze heures. Résolution et amendement n'ont pas de chance maintenant de revenir à la surface.

Le bill Cahan

La Chambre s'est occupée du bill de M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, à propos de la centralisation de la traduction.

Le député libéral d'Ottawa, M. Edgar Chevrier, et M. J. A. Bradette, député de Témiscamingue-Nord, ont demandé le renvoi du bill à six mois.

M. Cahan a exposé à la suite de quelles circonstances il a préparé et présenté son bill. M. Cahan considère que son projet de centralisation ne sera pas à l'encontre des publications françaises, mais qu'il les favorisera plutôt. Il ne comprend pas que certains journaux aient fait contre lui ou plutôt contre son bill une campagne acharnée avant de savoir ce dont il s'agissait. Ce dont il s'agissait, dit-il, c'était de mettre de l'ordre dans un service de l'administration.

M. Cahan dit que, dès 1930, il s'est rendu compte que la publication des traductions françaises de documents publics était tellement retardée que dans bien des cas leur utilité avait considérablement diminué. Une enquête a révélé que la version française de certains documents avait été publiée six mois et même un an après la version anglaise.

Dans un pays comme le nôtre, dit en substance M. Cahan, dans une ville comme Montréal, où des gens font affaires avec les pays d'Europe où le français est langue "officielle, de tels délais sont inadmissibles.

Sans méthode

Une enquête faite à l'automne de 1932 a révélé, dit M. Cahan, que la déficience du service de traduction provenait en grande partie du fait que le travail était fait au hasard, sans aucune méthode dans la distribution. Il eût été nécessaire de prendre des mesures pour empêcher que les traducteurs n'eussent rien à faire alors que d'autres font tout en étant mal rétribués.

(A suivre en page huit)

Paris — La grève des taxis qui durait depuis 30 jours à Paris, est terminée et 15,000 autos ont recommencé à circuler; le syndicat des chauffeurs annonce qu'il a obtenu satisfaction sur 25 demandes qu'il a faites.

Collège Saint-Boniface 7 mars 1934



AU COLLÈGE

Directeur: RENE LETIENNE

VIIe année Numéro 5

BON USAGE DU TEMPS

On peut fixer au minimum à $900.00 ce dont a besoin pour vivre une très modeste famille; à 4 pour 100, c'est le revenu d'un capital de $20,000.00. Par conséquent, dans ces 1825 jours pendant lesquels on prépare son avenir, tu dois, jeune homme, amasser ce capital ou quelque chose d'équivalent. C'est donc plus de $16.00 par jour que tu dois gagner pendant ces cinq années. Le jour où tu as été paresseux, tu dois dire, au moment de te coucher: "Aujourd'hui j'ai perdu $16.00 au moins, certainement un dix-huit vingt-cinquième du capital qui doit constituer ma fortune future. Si je me destine à occuper plus tard dans l'Eglise ou dans la société un poste de direction ou de commandement, ce capital augmente en proportion du degré d'influence que je désire alors exercer. Que ces pertes se répètent, peu à peu, j'en viendrai à perdre toute ma fortune et tout le trésor de mes espérances les mieux fondées.

Et avec quelle facilité on gaspille le temps! "Tel qui ne permettrait à personne de s'emparer de ses champs, dit Sénèque, et qui recourrait aux armes, tout au moins aux juges, si la moindre contestation s'élevait entre lui et ses voisins au sujet de leurs limites réciproques, laisse envahir son temps par toutes sortes de gens. Vous ne trouveriez personne qui consente à partager avec vous son argent; pour ce qui est du temps, on distribue à tout venant." En effet, les plus économes, les plus rangés pour tout le reste, passent aisément des heures chaque jour en curiosités vaines, en conversations oiseuses, en lectures frivoles, en rêveries dangereuses; comme on l'a dit avec esprit, ils pèsent gravement des oeufs de mouche dans des balances en toiles d'araignées. Le poète déplore un tel gaspillage:

> De stériles soucis notre journée est pleine;
> Leur meute, sans pitié, nous chasse à perdre haleine,
> Nous pousse, nous dévore, et l'heure utile a fui.

Vigny constate également avec amertume la perte de tant d'heures précieuses: "Plus je vais, dit-il, plus je m'aperçois que la chose essentielle des hommes est de tuer le temps. Comme le petit Poucet, en partant, remplit sa main de graines de mil et les jeta sur la route, Dieu nous remplit la main de jours dont le nombre est compté; nous les semons sur la route, avec insouciance et sans nous effrayer d'en voir diminuer le nombre." Et nous avons chacun une manière spéciale de tuer le temps, fait remarquer le P. Faber: "Rester désoeuvré, s'amuser à des riens, flâner, bavarder durant des heures, rêver, renvoyer au lendemain l'action qui devrait être accomplie le jour même, dormir démesurément, s'épuiser en exercices violents, jouer, pour ainsi dire avec l'occupation présente, ce sont là seulement quelques-unes des manières dont on perd habituellement le temps".

Songez que le temps passe avec une effrayante rapidité: c'est une ombre, une nuée qui se dissipe, un brouillard que mettent en fuite les rayons du soleil. *Le moment où je parle, où je dicte, où j'écris est déjà loin de moi.*

Quand nous avons déduit les heures et les minutes absorbées par le sommeil, les allées et venues, les repas, les récréations, les promenades, la maladie, la langueur et la lassitude, les chimères stériles, les chagrins, les conversations inutiles, nous constatons que la part laissée au travail sérieux est extrêmement petite. Et c'est avec ces instants bien courts que nous préparons notre avenir. Gladstone disait: "Croyez-moi quand je vous assure que le bon emploi du temps vous paiera plus tard avec un profit au-dessus de vos rêves les plus brillants, et que sa perte diminuerait votre stature intellectuelle au-dessous de vos prévisions les plus sombres."

Le temps perdu ne se rattrape jamais. Bien plus, il se venge et son aiguillon est terrible.

Quelle tristesse de se dire plus tard: "Si j'avais voulu!.... Si j'avais bien employé mon temps!" Il y a une mélancolie profonde dans ces paroles de Horace Mann: "Perdu, entre le lever et le coucher du soleil, deux heures dorées ornées chacune de soixante petits diamants. Aucune récompense n'est offerte, car elles sont perdues pour jamais."

"Que votre soleil soit à son aurore ou à son déclin, a dit Kingsley, saisissez l'occasion que vous avez de vous mettre à l'oeuvre et de ne perdre aucune minute. Dès le matin, faites votre examen de prévoyance. Avant chaque étude, avant chaque devoir, renouvelez votre résolution. Le soir, examinez comment vous avez employé votre temps. Agissez ainsi chaque jour et vous ferez de belles choses au lieu d'y rêver sans cesse."

Ces bonnes habitudes acquises pendant votre jeunesse vous accompagneront toute la vie et, la rendant plus féconde, en berceront les étapes d'un rythme puissant et doux.

UN AMI DES JEUNES.

LE PHILOS IDEAL

Quiconque étudie Platon se sent envahir par le charme d'une révélation quasi ravissante; avec plaisir, il voit que certaines idées ont été non seulement pensées avant lui, mais qu'on leur a déjà donné une synthèse dans la plus complète expression. Alors le philosophe jouit humblement, susurre languissamment la trouvaille....

Toutefois, pour avoir omis, dans ses tableaux, une figure considérable, Platon le divin perdit un peu de son prestige dans nos milieux philosophiques: Platon est incomplet. Lui qui a devisé sur tout, il n'a pas même laissé une esquisse du philosophe idéal à la postérité.... Fait incroyable et très vrai! Nos recherches, fouilles et perquisitions en témoignent, croyez-nous.

Soucieux de combler cette lacune désespérante, inconcevable, soumettrons-nous ce portrait à nos suivants pour qu'ils puissent s'inspirer dans leur rêves de devenir philosophes parfaits? C'est un portrait ni par déduction, ni par induction, car il faut que tout soit éblouissant de clarté.... Etre grand, gros, fort et intelligent n'est pas le propre du philosophe; il lui faut un cachet particulier, un je ne sais quoi de mystérieux qui englobe tout le fascinant des individus en général.

Ainsi, il faudrait, à certaines restrictions près, pour être ce philosophe idéal que l'on avait cherché en vain jusqu'ici, un:

JEAN BINETTE—Mais avec plus de vie, un peu plus d'excitation, permettez! de nervosité en allant quémander timidement une permission d'"exit" au Père Préfet, le nocher des Enfers. Qui veut sortir doit avoir les moyens, plus la raison. Travaille donc, Jean, à posséder les moyens et.... la raison! Souviens-toi toujours que ta renommée de maestro en violon, tu ne la dois qu'à ton application, que ta maîtrise des insondables ontologistes appartient à ton labeur infini.

LOUIS GAUTHIER—Avec moins d'activité dévorante qui abrutit sa victime; plus de calme, une paix profonde enguirlandée de nonchalances. Pernicieux sont les excès d'ascétisme!

MARCEL CARBOTTE—Mais tous lui conseillent de refroidir son ardeur pour les sports violents. Fatalement, ces exercices nuiront à sa croissance; d'ailleurs, se tenir sur des patins à la journée peut lui laisser les jarrets en tire-bouchons. Si jamais, pour se délier la langue, il recherche un confident, le gras Louis ferait l'affaire, c'est certain.

FRANCOIS BRUNET, le Président. Grandis seulement d'une demi-verge pour avoir la prestance d'un pioupiou. On te recommande de ne jamais dépasser l'épouvante, même si, soudainement, tu te décides, ton régime d'hygiène en subirait de tristes perturbations.

LOUIS BECHARD — Qui perdrait un peu de son embonpoint. Quoique douze poils noirs sur le prolongement des narines, quatorze sur le menton, une ondulation permanente, ça donne du piquant, tout ça!

HECTOR COTE—En toute sécurité, tu peux succomber aux mêmes succès poétiques que ton grand maître, Lamartine. Tes lecteurs choisis sont encore impatients d'admiration devant tes chef-d'oeuvres, ô Hector, et n'ont point assez bu à la source poétique qu'alimente le choeur des Muses. Ils sont là, trépignant, guettant les moindres nouvelles, épiant les moindres coups de plume. Voir, suis....

RENE VIAU—Titulaire d'une troisième année de philosophie; qu'il prenne des raccourcis pour augmenter ses séminaires philosophiques. A tout prix qu'il sauve sa beauté chevelue. Voici la recette: "Faire bouillir dans un pot de quarts trois grenouilles vivantes et un hérisson, puis saupoudrer de cendres de cornes de béliers hachées bien menues. Humecter le tout d'une livre de graisse d'ours brun et de deux scrupules d'esprit de miel". Les résultats sont magiques, surtout à la racine des cheveux.

JULES-MARIE DUGAS—Au tempérament positif plus adouci. Pour combattre ses dispositions marmoréennes vis-à-vis du sexe et des mathématiques, on lui recommande la lecture sérieuse d'Atala, des Nuits et des Fables de La Fontaine. Rien de meilleur!

GILLES AYOTTE—En s'aiguisant un petit sens critique, on le remarquerait mieux. La culture de sa voix doucerette serait d'une belle venue pour qu'il l'amplifiât et la rendît sonore; il ne s'agit pas d'avoir peur, car nous distinguerons toujours son timbre des barissements d'éléphant. Enfin, il ne faut pas craindre les gens; qu'il joue des coudes dans la société pour ne pas rougir comme une pivoine en fleur lorsqu'il fait face à une sienne poulette.

GEORGES RAMAEKERS — Nous pourrions peut-être vous en dire long à son sujet: mais ce serait imprudent; son débat lui a gagné l'estime et la sympathie de mille suffragettes prêtes à affronter la mort pour sa défense. Mieux vaut le silence qu'une guerre avec un ennemi aussi redoutable.

Albert BISSONNETTE,
Secrétaire.

Voix de Rhétorique

Tout le monde sait que la rhétorique est la classe où l'on s'exerce à l'éloquence. Pour plus de facilité, les sujets discutés sont proportionnés aux forces des jeunes avocats. Par exemple: Quel est le meilleur moyen de formation, le pensionnat ou l'externat? Notre habile président voulant éviter aux orateurs l'embarras désagréable de parler contre leurs sentiments, assigne à chacun la partie où il pourra se laisser emporter par l'inspiration personnelle. Léopold, au fauteuil, invite les orateurs à prendre la parole.

Maurice se lève, sourit, cherche des regards sympathiques et, après les salutations d'usage, entame le débat en vrai Démosthène.

"Ce qui manque aux externes, c'est la surveillance et la bride à leurs caprices." Et Maurice énumère avec une cruelle complaisance toutes les unités mobilisées pour veiller à l'ordre de la maison. "L'office de surveillant requiert une forte constitution—l'un d'eux est, dit-il, tombé malade; un professeur de Lettres le remplace et éprouve une telle nausée que, dès la première faction, il se met à jouer avec les enfants. Bel exemple pour les promeneurs! Les pensionnaires sont des automates, nous direz-vous, messieurs? Aux jours où nos grammaires étaient neuves vous auriez pu jeter cette injure à nos têtes écervelées, mais c'est un hors-d'oeuvre aujourd'hui, l'ardeur et l'enthousiasme ont remplacé le régime de la contrainte de jadis.

Louis se lève à son tour. Maîtriser sa faconde prête à prendre le mors aux dents, contenir son fou rire, nous présenter un beau visage reposé, notre éphèbe y parvient difficilement. Mais écoutons son ronron. "Voyez, messieurs, ces prisonniers dignes de commisération; entrant le matin à la chapelle où ils s'affaissent à leurs places qu'ils retrouveraient les yeux fermés. C'est cela que vous honorez du nom de formation? Ensuite, ils se traînent à l'étude où bientôt plusieurs ajoutent un complément à leurs nuits trop courtes et remplies de cauchemars. Leurs mines attestent un estomac mal lesté," et se tournant vers Maurice dont tout l'extérieur révèle la santé: "Regardez, messieurs, ces mines patibulaires qui excitent chez moi une vive compassion et que je voudrais vous communiquer...." Ici, disons que notre Louis affectionne les grasses matinées.—Bref, laissons parler les faits; depuis, son collègue s'est permis encore un repos de quelques jours pour cause de maladie. Toutes nos sympathies!

Pauvre Victor, la grippe l'a visité deux fois en quinze jours. Aussi, pour refaire ses forces, songe-t-il sérieusement à échanger l'externat pour le pensionnat.

Aimé fait les choses en forme. "Les externes sont des "esquiveurs" d'étude, qui s'enfoncent le soir dans de moelleux fauteuils, les pieds plus hauts que la tête, un livre en mains et les yeux au plafond; ajoutez à cela, la petite soeur qui grimpe sur vos genoux, le petit frère qui vous tire les cheveux et le chat qui fait de l'alpinisme sur vos épaules et vous agace les oreilles de ses moustaches; c'est ce que vous appelez étudier en paix? Heureux quand ce n'est pas le soir d'Eddie Cantor. Mais voilà les amis qui surviennent et finalement vous rejoignez votre matelas, à une heure impossible, et le lendemain, vous vous levez tout juste assez tôt pour la classe; la toilette a dû être sacrifiée. Déjà vos camarades pensionnaires ont assisté à une messe, étudié trois quarts d'heure et déjeuné en règle.

Victor, lourd et meurtri d'une joute tardive de la veille, parvient péniblement à se redresser et nous débite d'un ton voisin du râle, une série de considérations où étaient remaniés les arguments de son copain. Mais les qualificatifs d'homme très positif, d'esprit moderne, dont l'a justement gratifié Aimé, le stimulent soudainement. "J'en prends à témoin Saint Ignace qui croyait que le pensionnat ne valait pas l'externat comme moyen de formation. L'externe, s'il a la sagesse de s'enfermer chez lui avec ses livres, ne perdra pas son temps, et ses devoirs religieux, parce que très nécessairement très sommaires, ne sentiront pas la routine."

Cela affirmé d'un ton apocalyptique, les auditeurs furent laissés à leurs réflexions. La palme fut décernée aux défenseurs du pensionnat. Viennent quelques questions, puis le Père professeur met les choses au point et félicite les auteurs d'avoir servi un pareil régal oratoire.

Dominique DUGAS,
Rhétorique.

Les Versificateurs

Vous me permettrez de dire qu'ils sont tous de race blanche, issus de parents nobles: pas un sauvage, pas un nègre, tous Canadiens français. Les uns citadins, les autres campagnards distingués, bref, les quatre points cardinaux manitobains sont bien représentés par nos gaillards.

Près de la porte, Jacques.... La tête toujours retournée pour savoir ce qui se passe en arrière, il rit pour un rien; ses leçons, il les sait rarement; Alfred, lui, souvent appelé à son aide, est toujours "prêt"!

François a des élans poétiques. Il est très patriote. Cela s'explique bien: il a du sang français qui coule dans ses veines. Il est un terrible émule en classe, car il est très intelligent et il est doué d'une mémoire prodigieuse, et quand il veut arriver premier, eh bien! c'est fait.

Pierre, l'homme silencieux, à la parole d'or. Doux et frisé comme un mouton, il voyage souvent dans quelque région lunaire. Armand est à la fois bon versificateur et bon athlète. Partout très actif, s'il ne marche, il court.... mais pas dans ses compositions.

Edouard a généralement l'air innocent, mais il a le tour de se faire entendre. Il se distingue en anglais. Pour lui "Sunny locks hang on her temples', se traduit: "Les trésors immenses renfermés dans ses temples".

Bédard se délecte dans les petits contes, surtout quand il les raconte.... avec bien des libertés. Emile aime la jasette. Un peu partout l'on entend sa voix flûtée comme celle de la radio.

Voyez Georges à l'étude, les yeux rêveurs fixés sur la porte de sortie, la main droite munie d'un stylo et reposant sur son bureau, la main gauche occupée à refaire une ondulation qui commence à perdre de son harmonie: quelle pose de poète! Il se classe bien dans la catégorie des "Oi komôntes".

Jean s'y entend en matière de sport. Son esprit le porte à Lebret. "In the Valley of the Moon".

René perd tout son esprit à passer des remarques, et c'est après de sérieux calculs qu'il découvre dans un problème d'algèbre que l'âge du fils dépasse de trente ans l'âge du père. Gaston médite sur ses capacités de gardien de buts, tandis qu'Aubin, à la voix chaude, est tout fier d'avoir mérité la médaille d'honneur.

Raymond aime le fond de la classe. Je me demande pourquoi.—Nescio —Il ne se laisse pas marcher sur les doigts.... encore moins sur les orteils: gare à ses cors!

Roland, un renard, préfère Verest aux prélections. Toujours épris de littérature, on se demande quand il publiera son premier roman. Léo et Léopold, tous deux farceurs, raffolent, l'un des mathématiques, l'autre de l'anglais. Ce sont des ennemis de l'excès, et.... de moins que cela aussi.

Valmore serait une véritable étoile, s'il savait maîtriser les questions du professeur comme il se saisit de la rondelle. Morin, le sacristain, aime le fêtes, car ses occupations l'exemptent alors de devoirs. Tremblay n'est jamais sûr de son coup; ce n'est qu'au tennis qu'il met de coté toute indécision.

Maurice est souvent embarrassé... de ses jambes. Il éprouve une véritable joie d'enfant, lorsqu'il peut, d'un pas, attraper le linge pour effacer les racines et fractions qui encombrent le tableau.

Grégoire est le philosophe de la classe. Ses yeux pensifs semblent plongés bien avant dans un nuage de rêverie. Nous sommes tous d'avis, professeur en tête, qu'il devrait suivre l'exemple de Démosthène, s'il veut arriver à se faire comprendre.

Une difficulté en classe est toujours aussitôt résolue par notre Bossuet, Magnan. Près du bureau du professeur, Corbeil d'ordinaire se tient coi.... mais ce n'est pas un ange. Quand le balayeur passe dans le corridor, près de chez nous, il a toujours quelque réflexion à faire.... sur la vadrouille.

L'ineffable Gérard se fait remarquer par son sang-froid à parler pendant quarante-cinq minutes, même sous les yeux perçants du professeur. Il est devenu très dévot depuis le commencement du carême, lui qui passe des classes entières à genoux. Soit dit à l'honneur des versificateurs, certains, plus sérieux, viennent s'agenouiller tous les jours à la Table-Sainte.

Un VERSIFICATEUR.

On discute poissons. Jean Pelletier prétend bien connaître la "truite": "Elle se vautre, dit-il, beaucoup mieux qu'elle ne nage et on la rencontre dans presque toute les fermes..."

• • •

Nommez un personage célèbre qui fut autrefois excommunié par saint Pierre. Charles Empson, tout triomphant: "Le diable, contre qui il nous a mis en garde dans son apocalypse."

Une Secte curieuse

On parle beaucoup des méthodistes dans le petit monde qu'est le collège. On en parle sur tous les tons: ainsi pour les uns, sur la figure de l'hilare Napoléon se dessine un sourire narquois; pour d'autres Napoléon, Félix celui-là, est à coup sûr l'as de la méthode quand il dit: "On l'sé q'té fin." En classe, vous jureriez qu'il voyage dans la lune; détrompez-vous: il est bel et bien assis sur sa chaise en train de compter ses nombreuses victoires de gouret. Tiens! ça sent le parfum! que vois-je? un miroir d'une main?.. un peigne de l'autre? j'y suis. Wilfrid fait sa toilette ou plutôt au dire de certains malins: c'est le petit.... qui se lèche la tête!... Claude étudie en jouant du piano... sur son pupitre; Antoine en se curant les dents au moyen d'un sale bout d'allumette; Ti'Oui en dégustant sa collation... (il l'emporte en classe non pas tant par mesure d'économie que par politique). Avez-vous déjà vu Adéodat au ping-pong en voie d'atteindre son idéal "mens sana in corpore sano".

Le grave mathématicien Barnabite rit-quand il rit-au point d'être réduit à enlever ses lunettes. "Pourquoi a-t-on inventé une chaise à quatre pattes?" se demande anxieusement notre ami Roy; n'y aurait-il pas suffi de deux bonnes pattes en acier?" Grégoire fait des confitures... en concertations: tel est bien le nouveau sens du verbe latin "frui"; Armand trouve ça drôle.

Paul, le géant de la méthode, l'homme qui ferme l'imposte en un clin d'oeil, le sage portier de la classe, a... des ambitions; l'autre jour on l'a surpris causant avec M. le portier de l'Archevêché; que lui voulait-il? pas grand'chose allez! tout simplement le supplier de lui réserver sa charge pour 1939, quand il aura obtenu son B.A. Qui d'entre nous l'aurait cru si prévoyant!

Dites donc quel est ce gaillard, blotti près du calorifère, qui se laisse pousser la barbe et la moustache inclusivement? C'est Adrien le futur missionnaire au Keewatin... et ce joufflu rouge comme une tomate? est-ce Alfred ou bien Georges, le compagnon de George? Pif! Paf! Claude sur le dos: "Ah ma pauvre tête! jamais je n'aurais cru que le mur et le plancher fussent si durs."

Emile, trois fois par jour, se réconforte à l'Académie; y boit-il du "Champagne"? Les religieuses sont excellentes cuisinières: il ne le dit pas, il le pense.

Que vois-je sur cette copie? des pattes d'araignée? d'où viennent-elles? de Ti'Oui: vous ne reconnaissez pas son écriture?

Eugène, à la chevelure d'Absalon, a pris ses premiers ébats de natation dans la majestueuse rivière "La Seine".

Passons sous silence Bernard, l'horloger, Etienne, le citoyen de Sainte-Anne, Albert le Grand, notre Socrate, et Wilbrod de Kénora; tous personnages illustres, gens irréprochables... sous certains points de vue. Lucien, qui répond aux insolentes taquineries de ses condisciples par de vigoureux coups de poing, reste tout de même le consolateur des malheureux; observez-le au moment psychologique où, pensif, il regarde sa montre d'un oeil ravi, et droit comme une flèche, il va sonner l'heure de la délivrance...

METHODISTE

Hola! les Méthodistes

D'où viennent ces guerriers? Que laissent-ils derrière eux? Des ennemis, là, par terre, gisant dans leur orgueil froissé, pas un n'a échappé à la valeureuse épée des vaillant combattants.

Leur fière démarche dénote une victoire qui éclipse toutes leurs campagnes précédentes. Des lauriers cignent leur front. Mais... les autres, les adversaires restés sur le champ de bataille, encore hébétés, se retranchent derrière un orgueil humilié, un honneur taché, une réputation...?

Le mot de l'énigme? Le voici.

Dans un pays éloigné, au nord du Japon, en Méthode je crois, vivait un petit peuple, fier, orgueilleux, hautain, d'une science profonde, et même un peu surfaite. Plus loin, à l'orient, au delà des montagnes, se trouvait une autre nation, celle des Syntaxistes humbles, pacifiques et fiers de leurs droits. Cette peuplade, gouvernée par un monarque sage et aimé de tous ses sujets résolut d'explorer les pays environnants. Les Méthodistes leur barrent la route! Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres! Alors les patriotes Syntaxistes, résolurent de combattre pour défendre à la fois, leur liberté, leur droit et leur honneur menacés. Avec leur courage et leur sang-froid habituel, ils proposèrent à ces nouveaux reîtres un combat à mort dont l'issue assurerait la suprématie à l'une ou à l'autre des deux nations rivales.

A cette vaillante proposition, les orgueilleux Méthodistes répondirent: "Nous acceptons avec empressement ce hardi défi", signé d'une main tremblante: les noms de leurs chefs. Ils croyaient intimider les vaillants Syntaxistes par cette témérité; mais au fond, ces quelques lignes cachaient une lâcheté, une peur effroyables!!

Le jour fixé pour le combat, ce furent les Syntaxistes qui vinrent à la rencontre de leurs adversaires. Par des défilés étroits, ils descendirent de leurs montagnes et coururent se ranger en bataille dans une vallée près de la Méthode. Un à un les timides Méthodistes sortirent piteusement de leurs fortifications et se rangèrent craintivement... loin en face des "incursionnistes".

L'arbitre fait mordre la poussière à quiconque se fait frapper par le projectile (entendez des "verbes" non des "balles"). Au moindre signe de faiblesse chez l'ennemi, les montagnards ripostent par un feu si nourri que le sol est bientôt jonché de cadavres. La bataille durait depuis longtemps et pas un preux Syntaxiste n'avait encore été fauché, quand un élan désespéré des Méthodistes cloua sur place quelques retardataires, et les mit en pièces. La lutte se prolonge visiblement inégale, douze Syntaxistes contre UN seul Méthodiste: Armand. Il combat avec l'acharnement d'Hector à Troie. Il succombe trop tôt... L'armistice est signé.

L'inaction impatiente ceux qui ont goûté une fois à la victoire. Pourquoi ne voyons-nous pas reparaître les vaincus? Pourquoi restent-ils tapis au fond de leurs antres? Redoutent-ils un nouvel échec? Redoutent-ils les balles des Syntaxistes et se forgent-ils des cuirasses pour les éviter? Les Montagnards sont prêts et les attendent.

Clément L., Charles D., Daniel J.
SYNTAXISTES

BRIBES

Armand récite sa géographie que la maladie l'a empêché de bien apprendre: "On extrait des mines du Chili le guano, la porcelaine, le cuir, le sulphate..." Le jambon, souffle un malin; et Armand de reprendre: "Père, il y a aussi d'abondantes mines de jambon!" Pour lui, la géographie et la géométrie c'est la même chose.

• • •

Pertinente question d'un versificateur.— On parlait d'entendre la messe à la radio; François Deniset interroge: "Mais quand pourrons-nous communier à la radio?" Hein! Il fait des progrès, ce bon François: le voilà maintenant qui joue au gouret chez les moyens après sept ans de jeu chez les petits.

• • •

Au-dessous de la table, Denis Turenne aperçoit quelque chose de blanc: "Mais, c'est ma balle de tennis de salon que je cherchais." Il se précipite pour la recueillir. Hélas! c'était l'orteil de Ti-Ouis Deniset... On ne se les procure pas à si bon marché!

• • •

Nos bribes et nos articles, nous direz-vous, se ressemblent; on y reconnaît toujours le même air de famille. A cela, nous répondons que nous sommes les premiers à déplorer ce mal.

Ne savez-vous pas que dans ce monde, les hommes de bonne volonté, sont rares? A part trois ou quatre, on ne peut rien tirer. Le temps, disons plutôt le courage leur fait défaut. Oh! partout ailleurs, ce sont des pourfendeurs d'hommes à la langue bien pendue; à les entendre, ils seraient, déjà des Cid, des Mussolini; des idées enchevêtrées, ils en ont la tête gonflée, bref ce sont des tonneaux bien remplis et sous pression à qui ne manque qu'une chose absolument nécessaire, le robinet.

Le jour où ils auront fait l'acquisition de l'instrument pour écouler leur liqueur de prix, ce sera le jour où notre page deviendra variée et vraiment intéressante. En attendant, bien de l'eau coulera dans la Rouge.

Baptiste LATREMOUILLE

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 7 MARS 1934 — NUMERO 40

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait suppléer celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Nécessité de la Presse Catholique

L'Association de la Jeunesse Canadienne, par son Comité régional et ses cercles, organise dans toute la province, durant ce mois de mars, une campagne active de propagande pour notre journal la *"Liberté"*.

Personne n'ignore que cette effroyable crise économique a atteint non seulement la presse commercialisée et sans principe, mais malheureusement le journal catholique. Or, s'il y a une organisation qui, chez nous, doit à tout prix continuer son oeuvre, c'est bien la *"Liberté"*. Elle est le porte-voix des luttes pour nos droits, de la vie et des mots d'ordre de nos associations religieuses et nationales, des activités de nos paroisses et de la protection de nos foyers chrétiens. Il faut, pour notre propre sauvegarde, conserver notre journal en lui apportant notre collaboration et notre appui financier. Quand les percepteurs solliciteront les abonnements dans la première semaine d'avril, tous se feront un point d'honneur et de fierté d'aider, même jusqu'au sacrifice, l'oeuvre primordiale de la bonne presse.

Il faut bien signaler ce point douloureux: combien de parents, de catholiques, des nôtres paraissent ignorer l'influence du journal ou s'en désintéressent? Le résultat de cet aveuglement, c'est que des âmes se laissent intoxiquer sans résistance par une littérature aux trois quarts païenne. Il est plus que temps de reviser nos idées sur l'influence de la presse.

De nos jours, c'est l'instrument le plus formidable de formation ou de déformation morale. Le juif Crémieux ne cessait de redire: *"Emparons-nous de la presse et nous aurons le reste."* Mot d'ordre extrêmement pratique que nous devrions mieux comprendre. De son temps, Drumont disait: *"Les Français ne pensent plus, ils ne pensent que par leur journal."* En résumé, personne ne conteste le rôle primordial du journal.

Pour nous, nous avons la voix plus autorisée des Papes. Dans un bref, S. S. Pie XI écrivait à Son Exc. Mgr l'Archevêque de Québec: *"Le trait caractéristique de notre époque, c'est que pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc, pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits; aux erreurs propagées çà et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal."* C'est dans ce sens que Son Exc. Mgr Kettler, archevêque de Mayence, disait que si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste.

Soyons donc de notre temps. Que notre catholicisme et notre patriotisme soient non seulement un nom, mais une réalité influant sur tous les détails de la vie quotidienne. Que valent, d'une part, toutes nos organisations nationales et religieuses, si, d'autre part, nous détruisons ce travail par l'empoisonnement rapide de l'âme et de l'intelligence des nôtres et surtout des jeunes gens?

Ce que nous voulons c'est la liberté, non pas de tout dire et de tout faire, mais la liberté de vivre en chrétiens dans une douce atmosphère de charité fraternelle, en parlant la langue des aïeux. C'est à quoi travaille la *"Liberté"* depuis sa fondation, tâche qu'elle accomplira encore longtemps grâce à la collaboration intelligente de tous les vrais patriotes et les vrais chrétiens.

Le président régional,
Raymond BERNIER.

Un lettre de S.E. Mgr E. Yelle

Monsieur Clovis-Emile Couture,
Secrétaire du Comité régional de l'A.C.J.C. au Manitoba.

Cher Monsieur le Secrétaire,

J'apprends avec vif plaisir que l'A.C.J.C. veut organiser, dans le diocèse, une campagne d'abonnements à la "Liberté". Je félicite les jeunes de cette initiative et je bénis leur travail. Ils répondent par là au désir du Souverain Pontife et font oeuvre d'excellent apostolat. Je souhaite ardemment que le seul journal catholique de langue française que nous ayons au Manitoba pénètre dans tous nos foyers canadiens-français. Je sais qu'actuellement un bon nombre de familles n'ont pas d'argent. D'autres hésiteront peut-être à débourser le prix d'un abonnement. Un peu de réflexion, me semble-t-il, devrait conduire les chefs de famille à considérer le prix d'un abonnement à la "Liberté" comme une dépense indispensable.

Je souhaite donc plein succès à la campagne de l'A.C.J.C. en faveur de la "Liberté".

Croyez bien, cher Monsieur le Secrétaire, à mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

Emile YELLE, P.S.S.,
Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface.

Il s'en trouve qui ne pensent qu'au langage fleuri, d'autres qui veulent que mes relations ressemblent à un squelette décharné... Si la crainte de déplaire à leur siècle a empêché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit être la difficulté d'écrire celle de la semaine, voire du jour même où elle est publiée! Joignez-y la brièveté du temps que l'impatience de votre humeur donne..."

Tout ceci pourrait être imprimé aujourd'hui encore: ce ne serait qu'en moins bon style, et voilà tout.

Je suis le public

Il ne faut pas abandonner aux autres le devoir sacré d'encourager et de soutenir l'écrivain qui dit la vérité. Il faut que chacun se dise à lui-même, réellement et personnellement:

Je suis le public, je suis revêtu d'une magistrature redoutable. Entre les livres, entre les journaux, je choisis. Ce choix est un jugement et un jugement en dernier ressort. Les écrivains comparaissent devant un tribunal sans appel, et ce tribunal, c'est moi. C'est moi qui vais choisir le pain vivifiant ou le mortel poison qui va circuler. C'est moi qui vais donner à tel ou tel écrivain l'autorité, l'encouragement, l'énergie, l'éloquence, le courage de dire des vérités difficiles. Je vais à ce moment allumer ou éteindre tel foyer de lumière dont le rayonnement ou l'extinction se fera sentir à la postérité, et cela par un simple choix. Car l'homme qui parle a besoin de se sentir écouté et de croire en la victoire des idées qu'il défend. Joseph de Maistre demandait à un général:

— Qu'est-ce qu'une bataille gagnée?

Le général répondit:

— C'est une bataille que l'armée croit gagnée.

Cette parole est profonde.

Dans la mêlée, quand les deux armées sont étourdies de la fumée de leurs canons, dans la cohue du carnage, il y a un moment où une armée se dit: "La victoire est à moi!" Et dès ce moment-là, cette armée est victorieuse. La conviction ne constate pas seulement la victoire, elle la fait. Une armée qui se sent victorieuse se devient invincible. Il en est de même dans les combats de l'esprit. L'écrivain militant qui se sent victorieux devient invincible. Or, cette attitude de la victoire dans le domaine religieux et moral, tout comme dans le domaine politique, c'est le public qui la donne à l'écrivain et le public, c'est chacun de nous.

Je voudrais que chaque homme réfléchit à cette vérité profonde. Je voudrais que chaque chrétien se parlât ainsi et que la conscience se rappelât les grands devoirs oubliés et les grandes fautes de l'omission.

(Extrait de l'Examen de conscience d'Ernest Hello.)

Les journalistes sont des hommes comme les autres

Les journalistes sont des hommes comme les autres, qui ne disposent que d'une journée de vingt-quatre heures, qui doivent là-dessus prendre quelques heures pour manger, dormir et se reposer. Le journalisme est une affaire beaucoup plus compliquée qu'il n'y peut paraître du dehors. L'article que signe aujourd'hui tel ou tel rédacteur ne représente qu'une toute petite partie de son labeur ordinaire. Pour préparer cet article même, il lui a fallu se tenir, depuis des années parfois, au courant d'une question, lire à peu près tout ce qu'on en a dit dans les journaux des diverses provinces ou de l'étranger, maintenir souvent une correspondance, entretenir des relations personnelles qui prennent du temps.

Puis, le journaliste ne peut être un spécialiste confiné dans un domaine unique. Même dans les journaux où les ressources matérielles permettent de retenir de nombreux rédacteurs, il faut bien que chacun s'intéresse à tout un groupe de questions. Cela signifie que, tous les jours, il faut que le journaliste fasse d'énormes lectures, dont beaucoup ne lui serviront que plus tard, dont certaines ne lui seront jamais d'aucune utilité. Combien de fois, tous tant que nous sommes, avons-nous parcouru des pages et des pages, simplement pour être sûr qu'on n'y disait pas telle ou telle chose?

Ceci est vrai de l'ensemble des journalistes, et de ceux même qui travaillent dans la situation la moins défavorable. Mais leur sort se complique encore s'ils rédigent des journaux dont les ressources matérielles sont limitées. Il faut alors, à raison de l'exiguïté du personnel, que chacun d'entre eux prenne une plus large part de la besogne commune, il faut qu'il consacre une partie de son temps à des besognes de cuisine, comme nous disons, qui, dans un journal plus riche, pourraient être exécutées par les aides.

Il faut même qu'il prenne quelque temps pour accuser réception des compliments et des remerciements que lui valent ses campagnes. Mais confessons que cela ne constitue point une dépense de temps ou d'énergie sur laquelle il vaille la peine d'insister. D'abord — soit que les journalistes ne méritent pas beaucoup de félicitations, soit que le public ne soit pas très démonstratif — ces occasions sont rares; puis, un accusé de réception de ce genre est vite rédigé. Il faut plus de temps pour répondre aux reproches, et les occasions sont plus fréquentes! Je connais un pauvre diable de journaliste qui dut, une après-midi entière, dicter des lettres pour expliquer à un brave homme mécontent, et à tous les amis qu'il avait fait écrire en même temps que lui, pourquoi tel détail n'avait pas eu dans le journal une place correspondante à l'importance que ces messieurs lui attribuaient.

Cela n'aide point un homme à faire son numéro du lendemain!

Omer HEROUX

NOUVELLES DE PARTOUT

Les étudiants de Laval l'emportent sur ceux du Manitoba

Québec—Les représentants de Laval, dans le débat oratoire national tenu sous les auspices de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, ont été proclamés vainqueurs par le jury. La dernière épreuve a eu lieu entre les vainqueurs de la division de l'Est, M. Hugues Lapointe, é.e.d., et Roland Bergeron, é.e.d., de l'Université Laval, et les vainqueurs de la division de l'Ouest, MM. Maxwel Cohen et Charles McCullough, de l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Les étudiants de Laval l'ont emporté par trois points.

A noter que le débat final était bilingue, aussi bien pour l'équipe de Winnipeg que pour celle de Québec.

M. Arthur Sauvé à Paris

Paris—Le ministre des postes du Canada, M. Arthur Sauvé, appuie un effort du ministre plénipotentiaire de son pays, M. Philippe Roy, pour démontrer à la régie que le sirop d'érable canadien est excellent pour la préparation de certains tabacs.

M. Sauvé, qui a assisté à la conférence postale au Caire, passe une dizaine de jours à Paris. Il s'emploiera à activer l'importation de divers produits canadiens, outre le sirop d'érable. Il a exprimé de la satisfaction au sujet de la conférence du Caire, qui, notamment, a adopté une proposition canadienne pour obtenir de divers pays qu'ils réduisent de 20 pour cent les frais de manutention du courrier en transit.

M. Sauvé était présent à une messe célébrée à Notre-Dame pour le roi Albert des Belges. Il a aussi été reçu par le président Albert Lebrun.

Mort du supérieur du Collège de Montréal

Montréal — M. François-Joseph Dimberton, P.S.S., supérieur du Collège de Montréal, est décédé à l'âge de 72 ans, à la suite d'une brève maladie.

Né en France, M. Dimberton vint au Canada il y a quarante ans et consacra sa vie à l'enseignement, tant au Collège de Montréal, qu'au grand séminaire. Au Collège, il enseigna de longues années les humanités et la rhétorique.

Le 1er janvier 1932, il était nommé successeur de M. Roméo Neveu, P.S.S., comme supérieur du Collège de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu vendredi à Notre-Dame et l'inhumation s'est faite dans la crypte de la chapelle du grand séminaire.

Pour protéger le cardinal Faulhaber

Munich—Le Pape Pie XI a conféré au cardinal Faulhaber le titre de légat papal, afin de le mettre à l'abri de toute persécution de la part des nazis. Le cardinal s'est attiré la haine des gens d'Hitler en prêchant ouvertement contre le retour au paganisme préconisé par eux. En lui conférant le titre de légat papal, le Saint-Siège le protège contre une arrestation possible, ou toute autre représaille.

Le rappel des Hapsbourgs est très improbable

Paris—La France pense que les rumeurs de restauration monarchique en Autriche ne sont que des mythes et des vantardises.

Le cabinet Doumergue endosse complètement la politique autrichienne d'opposition à l'archiduc Otto, prétendant au trône d'Autriche. On rappelle que l'Autriche et la Hongrie se sont engagés par un accord datant de 1921 à mettre les Hapsbourgs hors la loi et à consulter les grandes puissances si elles désiraient être gouvernées par un roi.

"On ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste"

S. E. Mgr Gauthier reprend cette parole du pape en dénonçant la doctrine de la C.C.F., dans une lettre pastorale lue en chaire dans le diocèse de Montréal—Retour à la pratique de la charité et de la justice sociale

Montréal — Dans une lettre pastorale de grande importance, Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, dénonce du haut de la chaire le socialisme en général et particulièrement le socialisme professé par la Cooperative Commonwealth Federation, désignée plus brièvement C.C.F. Reprenant la parole du pape, dans son encyclique "Quadragesimo Anno", Son Excellence rappelle que "personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste" Le socialisme ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique, dit encore Mgr l'archevêque-coadjuteur en citant d'encyclique. Dans la dernière partie de sa lettre, Son Excellence démontre que la doctrine catholique, par les vertus de charité et de justice sociales qu'elle commande, apporte un remède efficace aux maux dont nous souffrons.

Mise au point

Cette lettre de Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal était attendue depuis quelques semaines. Des journaux anglais avaient laissé entendre que la doctrine catholique s'accommodait for bien de la doctrine socialiste. Ils avaient même fait croire que l'autorité ecclésiastique locale approuvait en somme les théories de la C.C.F. Voyant cela, Mgr Gauthier a décidé de publier une lettre pastorale qui mettrait les choses au point et ne laisserait plus planer de tels doutes.

Cette lettre constitue un document fort important dont voici les idées générales.

La crise est une épreuve

Dans la première partie, Son Excellence dit que notre pays a pris rapidement le caractère d'une civilisation urbaine et industrielle et que notre vie sociale en a été subitement transformée. L'industrie a créé dans les villes le prolétariat et le paupérisme. La crise est venue et doit être considérée par les catholiques comme une épreuve semblable à celle de la guerre. Il ne faut pas murmurer, mais se soumettre avec résignation. La majeure partie, mal conseillés par la misère, ont prêté l'oreille au communisme ou au socialisme.

Mes frères, dit Son Excellence, le communisme "déshumanise" l'homme en même temps qu'il le déchristianise. Ce n'est pas tant le communisme, sous forme absolue et brutale qu'il faille surtout redouter au Canada et dans notre diocèse, que le socialisme — ce communisme à longue échéance — en train de s'installer chez nous. La principale organisation socialiste est la C.C.F. Son programme seul retient mon attention. Après avoir soigneusement étudié les treize points de son programme, il faut en conclure que sa doctrine sociale ne peut être approuvée par l'Eglise. Trois erreurs, en effet, caractérisent le socialisme condamné par l'Eglise: la supression ou l'amoindrissement excessif de la propriété privée, la lutte des classes et une conception matérialiste de l'ordre social.

Son Excellence met alors la doctrine de la C.C.F. en regard de ces trois erreurs et elle conclut, après des développements élaborés, que cete doctrine ne peut être acceptée par les catholiques.

Charité et justice

La lettre pastorale aborde ensuite la question de la charité et de la justice sociale. Par charité, Son Excellence entend l'assistance des miséreux, ce qui a valu la tranquillité de Montréal depuis trois ans. Les manquements à la justice sociale, dit-elle, sont nombreux. Sa Sainteté a fait le procès des méthodes financières modernes: concentration des richesses, alliance économique, développement prodigieux du machinisme et de la surproduction. Le pape a posé courageusement le doigt sur la misère particulière à notre époque.

Il faut, reprend Mgr l'archevêque-coadjuteur, développer le sens social chez nous, pratiquer la justice sociale afin que l'activité économique retrouve la rectitude et l'équilibre de l'ordre. Pratiquons d'abord la justice particulière. C'est parce que la justice sociale n'est pas observée que certains employeurs sont regardés comme inhumains, qu'il a fallu passer des lois de salaire minimum. Il est temps que la justice entre en scène dans le travail. Il faut garder au travail sa dignité et sa rémunération. Si le mot vol a un sens, c'est que la propriété est un fait; si le vol est condamnable, c'est parce que la propriété est un droit. Respectons la propriété, observons le septième et le dixième commandements de Dieu, nous pratiquerons la justice sociale."

Et son Excellence conclut en disant qu'il n'est de remède efficace à la crise et à nos maux présents que dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Evangile.

L'immigration au Canada

Ottawa — D'après une information fournie aux Communes, le Canada a reçu 14,382 immigrants en 1933. Relativement à 1930, c'est une diminution de 90,424.

Un autre groupe canadien qui va disparaître aux Etats-Unis

Detroit, Mich. — L'Eglise de St-Joachim, détruite par les flammes le 11 février, était le dernier souvenir des premiers pionniers canadiens-français sur le Détroit de 1701. Erigée en 1885, cette église avait hérité de tous les souvenirs de l'ancienne église de Ste-Anne, premier lieu de prières choisi par Antoine de La Mothe-Cadillac à son arrivée avec cent Canadiens au nouveau fort.

Les PP. du St-Esprit de la Province des Etats-Unis n'avaient maintenu cette paroisse que pour permettre aux Canadiens français, maintenant dispersés à travers toutes les paroisses de la Ville, de continuer leurs dévotions dans leur propre langue. On venait à St-Joachim se confesser et entendre un sermon en langue française. Depuis les débuts jusqu'à ces derniers temps, il y avait toujours un ou deux Pères Français. Le P. Sheridan, Irlandais d'origine, aidé l'an dernier du P. J. Dolan (Ottawa), prêchait régulièrement en français; il avait fait ses études théologiques en France.

Les 2,000 Canadiens-français dispersés dans la grande ville aux cent églises catholiques ne verront pas l'érection d'une nouvelle église; et ainsi leur élément disparait un peu plus dans l'agglomérat anglo-américain.

La politique extérieure de la France

Sous le titre "Point de vue français de la politique allemande", M. A. Vaudoyer, agent consulaire actif de France à Winnipeg a publié dans la page éditoriale du "Manitoba Free Press" de samedi dernier une excellente étude sur ce problème délicat. Il montre à l'évidence de quel côté est la politique agressive de guerre.

Un peu d'intelligence employée par un coeur passionné ira plus loin qu'un beau génie mis au service d'une âme froide.

MAUROIS.

* * *

Il n'est rien de plus opposé que de vivre selon la nature et de vivre selon la grâce.

BOSSUET.

* * *

Toute vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de grands devoirs.

Mgr GERBET.

De-ci de-là

Les gros titres

"Je n'aime pas vos gros titres, ils exagèrent la nouvelle au-delà de sa valeur réelle" disait un journaliste anglais en visite au Canada."

Les gros titres, nos gens y sont tellement habitués qu'ils ne peuvent s'imaginer un journal intéressant à moins que celui-ci n'ait des manchettes énormes, de sept et huit colonnes, en caractères qui conviendraient peut-être à des affiches de cirque, mais qui paraissent décidément déplacés sur une feuille de journal. Des journaux en quête de popularité ont donné au public le goût de ces absurdités et bien des gens, maintenant, aimeraient mieux se passer de dîner que de recevoir un journal qui se départirait de ce genre flamboyant.

Au fond, remarquez, ce sont les lecteurs qui se font attraper. Prenez n'importe lequel de ces journaux à sensation et calculez un peu l'espace qui est réservé aux manchettes: il est considérable. Les lecteurs intelligents et avertis, eux, préfèrent des manchettes moins grosses, et une rédaction mieux faite.

Radio et journal

La radio ne pourra jamais détrôner la presse; elle encourage probablement la lecture des journaux. On écoute à la radio l'annonce des événements importants, mais on achète les journaux pour en connaître davantage.

Le journal a un avantage marqué: il imprime les nouvelles en blanc et en noir, tandis que les annonces faites par radio ne peuvent se coller sur un cahier.

Naturellement, la radio a aussi ses avantages. Une impulsion par radio peut être transmise autour du monde en un septième de seconde et les nouvelles sont transmises presque instantanément. Le journal ne peut transmettre au monde les superbes concerts musicaux donnés par radio, mais la presse restera toujours le grand medium pour exprimer l'opinion des gouvernants et des hommes d'Etat et vulgariser les grandes nouvelles.

Rien de nouveau...

Pauvres journalistes, écrit un confrère de France! En auront-ils entendu, des reproches, des injures et des impertinences, depuis l'an 1631! Ces reproches sont déjà vieux de trois siècles, c'est-à-dire qu'ils ont l'âge des journaux eux-mêmes, et depuis ce temps-là ils n'ont point changé. Théophraste Renaudot lui-même en témoigne. Ecoutez plutôt ce qu'il dit à propos de ses premières "Gazettes" et si vous voulez bien songer que ceci fut écrit sous Louis XIII, peut-être vous étonnerez-vous à voir combien les hommes sont toujours les mêmes. Vraiment, le monde n'est pas très amusant, il ne se renouvelle qu'au ralenti.

Donc, Renaudot déclare au sujet des nouvelles "Gazettes":

"Les capitaines y voudraient rencontrer tous les jours des batailles, ou des sièges levés, ou des villes prises, et les plaideurs des arrêts en pareil cas; les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, des confesseurs de marque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la Cour les y voudraient trouver en grosses lettres. Tel, s'il a porté un paquet en Cour, ou mené une compagnie d'un village à l'autre sans perte d'hommes, ou payé le quart de quelque médiocre office, se fâche si le roi ne voit son nom dans la "Gazette."

Leur châtiment

Exiger de la bonne presse une infaillibilité qu'elle ne peut humainement avoir, et sur toutes les matières qu'elle traite, c'est purement vouloir d'elle l'impossible. Si bien fait et si parfaitement renseigné qu'un bon journal puisse être, il se trouvera toujours des grincheux pour prétendre que ce journal qui a le courage de faire son devoir, devrait cependant le faire autrement, et de telle autre façon; que l'on devrait combattre pour la bonne cause, mais d'une autre manière, ou bien encore, avec d'autres armes. Or, il est bien inutile de raisonner avec ces sortes de gens, et le plus dur châtiment que nous pourrions leur souhaiter serait de les inviter à faire eux-mêmes ce journal impeccable, objet persistant de leurs rêveries. Nous serions curieux de savourer cet étrange produit.

Joseph BARNARD.

Un journal ne se trompe jamais...

Un Belge s'adressait dernièrement à la rédaction d'un journal de Bruxelles, ayant une petite réclamation à formuler. Introduit aussitôt auprès du directeur:

— Monsieur, lui dit-il, j'apprends par votre journal que je viens de mourir.

— Si c'est mon journal qui l'annonce, répond le directeur avec une certaine hauteur, le fait est vrai.

— Mais, je vous affirme que non, puisque me voilà devant vous, bien en vie. Aussi j'attends de votre journal une rectification.

— Impossible, Monsieur.

— Cependant ...

— Pour arranger les choses, conclut le directeur, et pour montrer que je n'y mets pas de mauvaise volonté, je vous férai paraître demain sur la liste des naissances.

Comment aider moralement et spirituellement le bon journal:

1o Le défendre dans la mesure de la justice.
2o Le louer et souligner ses mérites particuliers.
3o Le féliciter personnellement.
4o Le conseiller ou le reprendre au besoin.
5o Lui recruter des amis, des propagateurs.
6o Prier pour sa diffusion.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur vient de publier une lettre circulaire à son clergé. Par l'organe de Mgr Heyden, président des Congrès Eucharistiques, sa sainteté Pie XI a recommandé des prières spéciales à l'occasion de l'année sainte. Sa Sainteté veut que prêtres et fidèles honorent Notre-Seigneur dans son Eucharistie et son sacerdoce. Son Excellence Mgr Yelle demande que le jeudi saint soit un jour de réparation et d'action de grâces pour les fidèles et les prêtres. En plus, Son Excellence demande aux prêtres d'accomplir, en groupes si possibles, une heure d'adoration, le jeudi 15 mars.

• • •

Les prêtres de St-Boniface et des environs se réuniront dans la chapelle du collège jeudi soir, le 15, à huit heures. Son Excellence présidera l'heure d'adoration lui-même. Les fidèles et les enfants sont invités à s'unir à leurs pasteurs et à l'Eglise universelle en action de grâces envers Dieu. Ce sera, dit Son Excellence, une bonne occasion aussi de parler du recrutement du clergé paroissial et diocésain.

A la Cathédrale

Les fidèles continuent à affluer en grand nombre aux cérémonies du carême. Son Excellence Mgr Yelle a prêché aux messes principales de dimanche dernier. M. l'abbé Lévêque a donné l'instruction à la messe de neuf heures. Il a parlé des anges. Le Rév. Père Faure, les mercredis soirs, explique l'encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur l'éducation chrétienne.

• • •

Jeudi matin aura lieu la communion générale des Tertiaires et jeudi soir leur assemblée habituelle.

• • •

Les prêtres de la cathédrale ont recommencé l'enseignement du catéchisme à l'école Lavallée.

Prédication du carême à la cathédrale par Mgr Yelle

La lutte pour la vie chrétienne

Les combats que requièrent la conservation et l'épanouissement de la grâce en nous, s'expliquent par deux influences dont l'une prend origine au Paradis terrestre, et l'autre au Calvaire.

Adam créé par Dieu, placé dans les circonstances où tout en lui et autour de lui était soumis à la grâce et contribuait à son accroissement facile, devait transmettre à ses fils, avec la vie naturelle, tous les éléments de cette vie spirituelle et divine. Le péché, en lui enlevant la grâce, lui enleva cette prérogative sublime. Et par le péché la misère sous toutes ses forces, et la mort, la mort physique et la mort spirituelle entrèrent dans le monde.

Au Calvaire, le Fils de Dieu, incarné par amour, s'est chargé du péché des hommes et l'expie sur la croix. "La mort et la vie se rencontrent là dans un duel étrange", chante l'Eglise, le saint jour de Pâques.

Et la mort et la vie continuent de se rencontrer désormais en chacun de nous, qui portons par notre naissance d'Adam tous les germes de mort spirituelle, et par notre renaissance au Baptême toutes les exigences de vie divine qui nous viennent du Sauveur.

Pour avoir part à la vie du Sauveur, la vie mystérieuse de Dieu, il nous faut désormais, de toute nécessité, entrer d'abord dans le mystère de sa Passion. Nous serons nécessairement ou les esclaves de la grâce ou les esclaves du péché: nous porterons nécessairement les stigmates ou d'Adam pécheur, ou de Jésus Sauveur.

Pour assurer le succès de cette lutte, d'ailleurs, Notre Seigneur, nous appelle avec tendresse, il se penche sur nous avec bonté, il est toujours prêt à arracher au buisson épineux la brebis perdue qui regrette de s'être éloignée de son Pasteur.

Pour répondre à cette bonté, la question de la vie spirituelle doit se poser à nous, non pas seulement sous la forme du péché à éviter, mais bien de la vie à stimuler, plus sous forme d'hygiène qui permet à toutes les puissances de vie de s'épanouir que sous forme de médecine qui attend la maladie pour agir. Et ainsi, la mortification et la pénitence, que l'Eglise prêche et prêchera envers et contre tous, nous apparaissent comme un travail de vie et non de mort; un travail qui arrête la croissance des tendances mauvaises de la nature pour permettre l'épanouissement d'une vie qui nous fait entrer dans la vie même de Dieu: "Nous lui serons semblables, car nous le verrons tels qu'il est."

Restons en contact avec le Calvaire, surtout par l'Eucharistie que nous étudierons dimanche prochain, et aussi par la préoccupation en cette fin de carême de répondre à la miséricorde du Sauveur qui nous appelle comme autrefois il appelait Jérusalem coupable: "ô Jérusalem, ô mon peuple, reviens à ton Dieu."

Son Excellence Mgr Yelle parle au Cercle Ouvrier

Dimanche dernier, S. E. Mgr l'Archevêque coadjuteur était l'hôte d'honneur à la soirée de famille du Cercle Ouvrier Saint-Joseph. Devant une salle comble il a donné une causerie pleine de substance sous une forme agréable et simple, à la portée de tous. Le sujet en était le foyer chrétien.

Existe-t-il encore une vie de famille? s'est d'abord demandé l'orateur. Il est permis d'en douter quand l'on voit tant de nos concitoyens naître à la maternité, recevoir leur instruction dans les écoles, manger dans les clubs et les restaurants, mourir à l'hôpital et passer deux jours de grand recueillement dans un établissement de pompes funèbres. Où trouver place pour la vie familiale dans tout cela? Est-ce que l'avenir du foyer chrétien n'est pas menacé?

Le foyer, c'est quelque chose de rayonnant, une source de vie qui transmet la lumière et la chaleur; c'est un centre de compénétration, un lien entre les membres qui entretient la douceur consolante des relations familiales; c'est encore un échange d'influences et de délicate charité dont le bienfait se projette à l'extérieur.

Il existe incontestablement une crise du foyer. Les parents se plaignent que les enfants ne veulent plus obéir et les enfants trouvent les parents vieux jeu. La cause profonde de ce déséquilibre est le défaut d'ordre et de paix, condition de la joie réelle. L'autorité doit s'imposer par le dedans et par rayonnement extérieur plutôt que par contrainte. Elle découle tout naturellement de l'esprit familial, fait de respect mutuel et d'amour sincère.

L'autorité,—combinaison de bonté, de doigté, de fermeté et de charité,—est difficile à analyser et encore plus difficile à posséder. C'est lorsqu'il faut l'exercer à deux surtout que l'autorité présente des difficultés. Le contact continuel des parents et des enfants est un obstacle sérieux à surmonter. La première condition de l'autorité est l'entente mutuelle entre le père et la mère. Tout en faisant l'apprentissage de leur métier d'épouse et de mère, les jeunes filles peuvent contribuer beaucoup à la paix du foyer en neutralisant certains chocs inévitables.

Pas de discussions acerbes ni de promesses jamais remplies devant les enfants, mais de la fermeté dans les décisions prises judicieusement. Avant tout, garder la vertu de bonne humeur. Le respect mutuel et la politesse, cette fleur de la charité, doivent être aussi tenus en honneur au foyer.

Dans ce chef-d'oeuvre qu'est l'entente des âmes, des coeurs et des intelligences, les principales artistes sont les mères. Elles ont pour cela une grâce d'état et des qualités naturelles. Mais il faut une grande dose d'oubli de soi pour assurer le plein rayonnement de l'esprit chrétien dans la famille.

Nous souffrons précisément de l'ignorance dans lequel sont trop de parents de leur vrai rôle, de l'absence de l'esprit de sacrifice et de trop d'égoïsme personnel. Le remède de fond consiste dans une foi plus vive, une acquisition du sens de la responsabilité et de l'esprit de charité.

Comment entretenir l'esprit chrétein au foyer? L'enfant se forme plus par ce qu'il voit faire ou ce qu'il entend que par les avis qu'il reçoit. Qu'il ait donc continuellement sous les yeux des exemples de l'esprit chrétien et il s'en impregnera sans effort. L'âme du foyer se forme par les livres, les magazines et les journaux, par la pratique positive des exercices de piété, la prière en famille, la préoccupation d'agir continuellement en vrai chrétien. Il faut cette sorte de suralimentation spirituelle pour créer des foyers vivants et sérieux.

C'est le moment où jamais de faire appel à toutes nos ressources spirituelles pour résister à l'assaut tenté contre la famille par le divorce. Seul l'esprit chrétien pourra briser cette vague montante de désintégration et de dissolution.

En terminant, Son Excellence adjure les mères chrétiennes et les épouses de demain de se modeler sur la Vierge de Nazareth et de maintenir envers et contre tout le sourire, vainqueur de la souffrance. Que le foyer demeure pour nous un nouveau sanctuaire, prolongement de celui de l'Eglise, où brille la flamme de l'idéal et s'exerce la générosité des sacrifices féconds.

L'orateur avait été présenté par M. l'abbé Boulet, aumônier du Cercle Ouvrier. Le R. P. Faure, S.J., l'a remercié, soulignant la nécessité de la bonne humeur et remarquant que le bonheur, même terrestre, existe le plus dans les foyers où règne l'esprit chrétien.

Programme artistique

Voici le programme artistique auquel le public a fait le plus chaleureux accueil:

Guitare espagnole et Banjo, Mlle Plante et les trois frères Dixon.

M. Ritaglietti et ses fils.

"Ma 49e Cuisinière", (Comédie), Gilles Guyot et sa soeur, Monique.

Mme Ed. Cossette, déclamation: "La Vengeance du Prêtre".

Mlle Y. Thorimbert, (chant) accompagnée par Mlle Denise Guyot.

"Camille débute ce soir" (comédie), Mlles Gosselin, Bérubé, Girouard et O. Lacerte, sous la direction de M. Bernard Goulet.

Le R. P. Desjardins, S. J., à l'Association d'Education

Qu'on veuille bien se rappeler que la deuxième série mensuelle de la saison, sous les auspices du Cercle local de Saint-Boniface, aura lieu dimanche soir prochain, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'Institut Collégial Provencher.

Le R. P. Dejardins, S.J., du Collège, traitera d'un sujet de première importance: "Le français dans la famille".

Un conférencier intéressant, un programme artistique court mais choisi: vous avez là, Mesdames et Messieurs, la promesse d'une soirée fort agréable.

Les enfants ne sont pas admis.

A.-G. RAYMOND,
Sec.-Corr. du C. L.

Le Père Pro

Miquel-Augustin Pro est né au Mexique en 1891. A 20 ans, il se fait jésuite. Trois ans après, la révolution le chasse de son pays. En 1926, la persécution religieuse y est plus violente que jamais: les prêtres qui osent administrer les sacrements sont bannis ou jetés en prison.

Le Père Pro brave tous les périls pour être utile aux âmes. Après 18 mois d'une vie d'aventures extraordinaire, il est pris par la police; sans procès et sans preuves de culpabilité, il est fusillé le 23 novembre 1927.

Le drame du P. Dragon n'est que la mise en scène des derniers épisodes de la vie du Père Pro, l'apôtre mexicain qui passa sa vie à fortifier les coeurs et à les entraîner dans l'amour du Christ-Roi.

Pour la fête annuelle de Mgr l'Archevêque, les élèves du Collège interpréteront "Le Père Pro", drame en trois actes, du P. Antonio Dragon, S.J., le lundi 12 mars, à 8 h. du soir. Billets réservés, 35 et 25 sous en vente au Collège.

Le samedi 10 mars, à 3 h. 30 de l'après-midi, il y aura répétition pour les enfants des écoles. Entrée: 10 sous.

A l'hôtel de ville

Les séances du conseil se continuent routinières et monotones, et l'on voit que devant les difficultés économiques et financières, ce n'est pas le conseil qui gouverne, mais les événements qui gouvernent le conseil. Devant ces faits et la présence d'un contrôleur qui enlève beaucoup de responsabilités au conseil beaucoup se demandent si le temps n'est pas arrivé d'avoir une administration moins nombreuse. Présentement, nous voici avec un contrôleur qui nous coûte près de $3,000 par année, un maire, dix échevins, commission de police, commission de fonds d'amortissement, le tout émargeant au budget.

Les taxes vont être demandées pour le 15 mars et le rapport des vérificateurs pour 1933 n'est pas encore publié. Il serait de bonne politique pour le conseil de voir à ce que ce rapport sorte au plus tôt. C'est le seul document officiel qui permette au contribuable de se rendre compte de la question financière de la ville.

La situation du chômage ne semble pas s'améliorer. Faut-il redire que tout ce qui pourra être fait pour obtenir du travail, au lieu de secours direct, sera un pas de fait dans la véritable solution de la crise?

Malgré tout, le bureau du trésorier rapporte un montant satisfaisant de paiements de taxes anticipées, $49,000 ayant été ainsi payés. Le prompt paiement des taxes, tout en étant un bénéfice pour le contribuable par les escomptes alloués, est aussi le vrai moyen d'aider la ville, car il lui permet de maintenir son crédit en rencontrant à date ses emprunts bancaires coûteux.

"Le Malade Imaginaire" à Saint-Boniface jeudi prochain

Jeudi prochain, le 8 mars, les étudiants de l'Université du Manitoba présenteront à l'Ecole Provencher une deuxième comédie de Molière, "Le Malade Imaginaire". Vous vous rappelez, sans doute, le beau succès qu'ils ont remporté l'année dernière avec "Les Précieuses Ridicules". La nouvelle présentation sera bien plus importante: une comédie-farce en trois actes, jouée par de belles dames en robes bouffantes et de beaux messieurs en perruque et hauts-de chausses. Tout cela sera beau, bien entendu, mais encore plus amusant. Tout cela, surtout, vous fera éclater de fou rire: le spectacle de l'homme de santé robuste, mais qui s'obstine à se croire gravement malade, joué par les malices de sa servante; sa fille ravissante qui répugne à épouser le mari-docteur que son père lui a choisi pour s'assurer des soins médicaux à bon marché; et l'heureux dénouement, car, vous savez que Molière est le plus comique des auteurs de comédies. Chez lui, pas de ces actions sérieuses et lugubres qui plaisaient tant à ses collègues tragiques. On se laisse aller à des accès de pur délire lorsqu'on voit ses fourbes bernés, ses médecins ridiculisés, la déconvenue d'une femme qui n'aime dans son mari que l'argent dont elle héritera. Molière était acteur en même temps qu'il était auteur. Il savait comment plaire au public et il leur offrait des scènes qui n'ont jamais disparu des affiches des grands théâtres de France.

C'est la première fois que "Le Malade Imaginaire" se joue en français à Saint-Boniface. Les étudiants espèrent fournir à ceux qui voudront venir les voir, une interprétation aussi soignée qu'elle sera jolie. Ils n'ont rien sacrifié pour mener à bien leur entreprise. Jugez-en d'après le petit extrait qu'ils donneront le mercredi le 7, à 9 h. du soir à la station radiophonique CJRC.

N'oubliez pas la date; jeudi le 8 mars, à 8 h. 15, à l'école Provencher. A 4 h. de ce même jour, il y aura une représentation scolaire pour les élèves, et le lendemain, 9 mars, la pièce sera transférée à l'Université du Manitoba (Assembly Hall), sous les auspices de l'Alliance Française.

La séance sera sous le haut patronage des messieurs du clergé et de la Commission scolaire. Tous les bénéfices iront aux pauvres de la paroisse.

Après l'annonce de l'agrandissement des usines de la "Canada Packers Company", anciennement Harris Abattoirs, c'est la "Swift Canadian Company", dont les établissements sont situés sur les bords de la rivière Rouge à Elmwood, qui annonce elle aussi des agrandissements.

Le progrès de ces industries doit laisser voir clairement que l'industrie de l'élevage n'est pas à son déclin dans l'Ouest.

• • •

Une bonne initiative de la "Winnipeg Electric Company" est la publication, en date du 26 février, de cartes donnant les heures de service de trâmways de Saint-Boniface. Pour la semaine, cela indique un service de 12 minutes de 6 à 9 heures matin et de 4 à 7 heures de l'après-midi, et pour le reste de la journée, un service de 20 minutes.

Se sent maintenant tout différent

M. John Durovek de Port Robinson, Ont., écrit: "J'ai le plaisir de vous informer que je me porte bien depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre. Je n'avais pas d'appétit et, de temps à autres, je ressentais des douleurs dans l'estomac; parfois, j'avais des accès de fièvre et des périodes d'étourdissements. Ne pouvant que très peu manger je devins si faible que tout travail dur me fut impossible. Je me sens maintenant tout différent." Les résultats remarquables obtenus par l'usage de cette excellente préparation de plantes sont dus à son action sur le procédé de digestion et d'élimination; elle stimule les fonctions de l'estomac, aide la digestion, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Le Novoro du Dr Pierre est seulement vendu par des agents locaux. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, le Dr Peter Fahrney & Sons Co., vous enverra une bouteille d'essai en port payé pour un dollar.

Livré exempt de douane au Canada

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

8 mars
Thérèse Bolly, La Broquerie, 10 ans.
Rose-Marie Dorge, Saint-Norbert.
Gérard Trudeau, Ile-des-Chênes, 14 ans.
Roland Garand, Dunrea, 9 ans.

9 mars
Anna Gauthier, Sainte-Geneviève.
Paul Leclerc, Marquette, 8 ans.
Lucien Leclerc, Marquette, 13 ans.
Gérard Laurin, Dufresne, 10 ans.

10 mars
Marie-Ange Saurette, école Deux Petites Pointes, Letellier, 16 ans.
Stella Zemla, Saint-Norbert.

11 mars
Thérèse Fontaine, Saint-Norbert.

12 mars
Annette Carrière, Saint-Norbert.
Armand Bisson, Dunrea, 10 ans.
Albert Fouasse, N.-D. de Lourdes, 14 ans.
Jules Perreault, Saint-Pierre.

13 mars
Gilberte Bertrand, Saint-Malo, 9 ans.
Marie-Ange Breton, La Rochelle, 12 ans.
Louise Therrien, Lorette, 12 ans.
David Lamothe, Saint-François-Xavier, 15 ans.
Denise Carrière, Saint-Norbert.
Noé Bédard, La Broquerie

14 mars
Victor Trudeau, Ile-des-Chênes, 13 ans.
Paul Poitras, Fannystelle, 10 ans.
André Lamothe, Saint-François-Xavier.

MGR PROVENCHER

Parmi la lignée d'apôtres qui implantèrent la civilisation française et catholique en notre vaste pays de l'Ouest, le nom de Mgr Provencher brille au premier rang. Ne fut-il pas l'éclaireur, celui qui traça le dur sillon et connut les rudes labeurs des débuts?

En 1818, à la demande de Lord Selkirk, les premiers missionnaires, MM. Provencher, Dumoulin et un ecclésiastique, Guillaume Edge, vinrent porter les lumières de l'Evangile dans les Pays d'En Haut. Jusqu'alors, des jésuites avaient bien accompagné La Vérendrye et ses fils dans leurs explorations, comme aumôniers, mais aucun missionnaire ne s'était lancé à la conquête des âmes à l'Ouest du Lac Supérieur.

Les Territoires du Nord-Ouest étaient alors peuplés de tribus barbares toujours en guerre et de quelques familles blanches et métisses vivant de chasse et de pêche. La plupart de ces pauvres gens n'avaient jamais vu de prêtres. Lorsqu'ils aperçurent ces hommes de stature colossale—l'abbé Provencher mesurait 6 pieds 4 pouces et l'abbé Dumoulin quasi autant — vêtus d'une longue soutane noire, ils ne purent cacher leur étonnement et leur admiration. Les petits enfants ouvraient de grands yeux, un peu effrayés d'abord, mais bientôt attirés par la bonté accueillante des missionnaires. De vieux coureurs de bois canadiens, se rappelant le souvenir du pays natal et de leur enfance religieuse, versaient des larmes de joie.

• • •

Tout n'est pas rose au début. Pendant trois années consécutives, le fléau des sauterelles dévaste la colonie et réduit les habitants à une extrême pauvreté. L'abbé Provencher a même à subir la faim. On le voit au printemps manger à la lisière des bois les boutons de roses sauvages qui y abondent. Souvent, après le catéchisme, l'abbé dit à la petite Reine Lagimodière, fille de Marie-Anne Gaboury (Mme Lagimodière, première Canadienne de l'Ouest): "Préviens donc ta mère que je n'ai rien à manger ce soir." Et la fillette revient bientôt avec un peu de pemmican (bison séché).

En dépit de ces lourdes épreuves, jamais le courage du missionnaire ne fléchit. Il relève les énergies défaillantes, se donne tout entier aux âmes dont il a la charge, ouvre, dès 1818, des écoles françaises à Saint-Boniface et à Pembina, enseigne les éléments du cours classique à deux étudiants et s'occupe activement des progrès de la colonie.

Nommé premier évêque de la Rivière-Rouge en 1822, Mgr Provencher se consacre plus que jamais à faire fleurir en ces régions sauvages les vertus du christianisme. Après avoir fondé de nombreuses missions indiennes, donné des leçons d'agriculture aux colons, étendu la foi catholique jusqu'en Colombie-Anglaise, il couronne son oeuvre déjà si féconde par l'arrivée des premières religieuses (Soeurs Grises) et des premiers Oblats.

• • •

La charité de ce grand missionnaire n'avait d'égale que son humilité. On se représente difficilement un évêque faisant ses courses apostoliques dans une misérable charrette en bois avec, pour siège, une chaise liée solidement avec des cordes. C'est ainsi que Mgr Provencher visitait son troupeau. Il charroyait aussi son bois lui-même et on le voyait suivre la voiture, les yeux baissés, égrenant son chapelet.

Tel fut Mgr Provencher, premier évêque de l'Ouest, pionnier du christianisme et de la civilisation française en nos immenses territoires. Il mourut en 1853.

Gardez bien, mes enfants, le souvenir de ce grand Canadien à l'âme ardente et apostolique, et donnez-lui toujours dans l'histoire religieuse de l'Ouest, la place qui lui revient: la première et la plus héroïque!

MERE-GRAND.

Superficie du Canada

Le Canada couvre tout le nord du continent américain et est borné par trois océans: l'Océan Atlantique à l'est; l'océan Pacifique à l'ouest et l'océan Arctique au nord. Il s'étend sur 3,690,000 milles carrés. C'est un territoire aussi vaste que celui des Etats-Unis et que celui de l'Europe entière. Le Canada est 18 fois plus grand que la France et 30 fois plus grand que les îles britanniques. Il y a cependant quelques exceptions à faire; toutes les terres situées au nord des Etats-Unis ne sont pas canadiennes. A l'est se trouve la grande île de Terre-Neuve, qui est un Dominion britannique, auquel il faut ajouter le Labrador. Au sud de Terre-Neuve, deux îlots appartiennent encore à la France. Ce sont Saint-Pierre et Miquelon, restes minuscules de ce que fut l'immense empire colonial français en Amérique au XVIIIe siècle. A l'ouest, l'Alaska est une possession américaine achetée aux Russes en 1867. Notez que la frontière entre l'Alaska et la Colombie canadienne — anciennement Colombie britannique — se poursuit le long de la côte du Pacifique loin vers le sud. Elle se termine au détroit Dixon, un peu au nord de Prince-Rupert. (Extrait d'une étude de M. Benoit Brouillette dans "l'Ecole canadienne").

Courtoisie

La politesse est en grande estime au Japon, et l'art de s'ouvrir le ventre — de faire hara-kiri — aujourd'hui tombé en désuétude, était regardé jadis comme faisant partie des belles manières. Il y avait encore au Japon, il y a quatre-vingts ans, des maîtres dans l'art de s'ouvrir le ventre.

Cette connaissance, qui faisait partie de l'éducation, était donc fort prisé des jeunes nobles. C'était souvent un moyen de se soustraire, soi et ses descendants à l'infamie, en prévenant par une mort volontaire le dernier supplice. L'anecdote suivante est caractéristique.

Deux gentilshommes de service se rencontrèrent dans l'escalier du palais impérial: l'un descendait un plat vide, l'autre en portait un sur la table de l'empereur. Par hasard, leurs deux sabres se touchèrent. Celui qui descendait se regarda comme offensé, tira son sabre et s'ouvrit le ventre. L'autre monta à la hâte l'escalier, déposa le plat sur la table du souverain, puis revint, ravi de trouver son compagnon encore vivant. Il lui fit force excuses de s'être laissé prévenir, alléguant son service, et s'ouvrit le ventre à son tour....

Conte

COUCOU DES BOIS

(Suite)

La saison s'avança....

MM. les Chênes avaient, depuis longtemps, achevé de défriper leurs feuilles de soie vert d'eau, et les Primevères faisaient partout de petits bouquets de toutes les couleurs sous la mousse fraîche.

Mais la famille Sansonnet était bien malheureuse, et cela par la faute de son fils adoptif.

D'abord, quel appétit il avait! Jamais rassasié; toujours bec ouvert!

M. Sansonnet s'épuisait à courir sans cesse aux provisions!

En revanche, les petits Sansonnets, privés de tout, dépérissaient et, de plus, ce stupide grand Coucou, dégingandé et qui tenait toute la place, manquait à chaque instant de faire chavirer le nid!!

Ce fut bien pire quand il imagina de répondre aux Coucous qui chantaient alentour. Sa grosse voix enrouée donnait horriblement sur les nerfs de ses bienfaiteurs.

— Je suis à bout de forces, ma gracieuse, répétait sans cesse M. Sansonnet à sa moitié.

— Patientez, mon très cher, suppliait celle-ci, cet être est jeune et, quoique volumineux pour son âge, bien faible encore, continuons notre bonne oeuvre....

— Ah oui! la bonne oeuvre qui devait nous porter bonheur, grognait M. Sansonnet de mauvaise humeur. C'est joli. J'aurais bien dû écouter le geai. Bon! voici ce maudit individu qui appelle pour son goûter. J'y vais, tyran. Oh! quelle vie!....

Un beau jour, M. et Mme Sansonnet décidèrent de se livrer au plaisir de la chasse aux pucerons des églantiers, dont ils étaient tout spécialement friands.

Ils partirent donc dès l'aube, découvrirent plusieurs colonies d'insectes particulièrement gras, firent une copieuse collation et s'attardèrent une grande partie du jour, si bien que l'ombre redoutable descendait du ciel lorsqu'ils arrivèrent près de leur logis, ventres pleins, et se réjouissant du plaisir qu'auraient les enfants à sucer les fines pattes de mouches qu'ils leur rapportaient.

Mais, pendant leur absence, le chat était passé....

Il était venu avec la brume, prenant des airs de tigre et une flammèche jaune dans ses mauvais yeux.

Il avait attendu patiemment le départ des parents Rouges-Gorges, et il avait mangé les trois petits Rouges-Gorges!

Il avait attendu le départ des parents, et il avait mangé les six petits Bouvreuils.

Il avait attendu le départ des parents Mésanges et il avait mangé la petite Mésange, qui était fille unique et chantait déjà des chansons douces.

Il avait aussi guetté le départ de M. et Mme Sansonnet et, les voyant s'éloigner, il avait grimpé le long du chêne nourricier. Il avait voulu aborder le nid et y faire entrer le malheur comme chez les autres oiseaux; mais, le jeune Coucou, qui somnolait au fond, s'était dressé d'un jet et avec une grande vaillance, étant donné son âge tendre, avait fait face au gros chat roux, éberlué de trouver chez les Sansonnets un si robuste nourrisson.

D'un adroit coup de bec, pif! juste au milieu du front, Coucou mit l'assaillant en fuite, et ce dernier fila sans bruit, efflanqué et saignant, à travers les trouées.

Voilà ce qu'apprirent M. et Mme Sansonnet en rentrant.

— Récompensés, nous sommes récompensés, piaillèrent-ils tout alentour (et cela ils le répétèrent à satiété toute la nuit, trop agités pour dormir). Coucou a sauvé la couvée! Comment, après cet exploit, renvoyer l'abandonné? Comment ne pas le choyer? Comment lui refuser les bestioles des écorces ou les vermisseaux des sentiers humides?

Et le geai, qui passait, dut convenir qu'il avait eu tort.

LA CHARITE DE MGR PROVENCHER

Malgré la pauvreté dans laquelle il passa sa vie, Mgr Provencher était si charitable qu'il aurait pu partager avec les pauvres tout ce qu'il avait. On a conservé à ce sujet le souvenir d'un trait fort original et qui peint bien la bonté paternelle de ce vénérable évêque.

Un soir d'automne, il avait tué un jeune porc et l'avait laissé suspendu dans un petit hangar, pour donner à la chair de l'animal le temps de se raffermir durant la nuit. C'était toute sa provision de viande, et il ne comptait que là-dessus pour se nourrir les jours suivants. Vers minuit, la servante de l'évêché, entendant du bruit autour de la maison, mit la tête à la fenêtre pour savoir de quoi il s'agissait. Elle croyait que, peut-être, on venait pour des malades, mais, quelle ne fut pas sa surprise en voyant un homme qui sortait du hangar avec le porc sur l'épaule et se hâtait de décamper à travers les champs. Sachant qu'il eut été inutile de crier au voleur, elle courut en toute hâte à la chambre de l'évêque pour le réveiller: "Mgr, levez-vous! On emporte le porc que vous avez laissé hier soir sur une échelle au hangar."

Le bon évêque ne prit que le temps de jeter sur lui une robe de chambre, et se mit à la poursuite du voleur. Comme celui-ci ne pouvait pas s'enfuir bien vite à cause de son fardeau, Mgr l'eut bientôt rejoint: "Arrête, lui crie-t-il, arrête! N'emporte pas tout, laisse-moi quelque chose à manger, je n'ai plus rien.—Ni moi non plus, répond le voleur; mes enfants n'ont pas mangé depuis deux jours et je n'ai rien à leur donner.—Eh bien, il ne faut pas voler pour cela, lui dit Mgr; rapporte-moi cette viande au hangar et je vais t'en donner la moitié; ainsi tu mangeras, et moi aussi. Mais il ne faut plus me dépouiller complètement." Le voleur, on se l'imagine, fut surpris et confus de tant de bonté; il revint avec le porc que l'on sépara et le procès fut terminé.

Abbé G. DUGAS,

Sympathies

Mère-Grand a appris avec une profonde douleur la mort de Mme Arthur Leclaire, de Saint-Norbert, mère de notre petite amie, Mariette, et de Mme E. Champagne, grand'mère de nos chères petites-filles, Yolande Millier, Béatrice et Denise Champagne, du couvent de Saint-Norbert.

Tous les enfants du "Coin" voudront bien offrir une prière pour les chères disparues et leurs camarades si douloureusement éprouvées.

M.-G.

UN PETIT MOT . . .

Combien j'ai aimé vos causettes gentilles! Il m'est toujours bien doux de vous lire, chers enfants, d'apprendre les succès des uns, les ambitions, les joies, les peines des autres. En retour, je vous envoie toutes mes tendresses et vous assure de mon accueil toujours sympathique.

Maintenant, il faut m'écouter, chers petits amis, et ne plus être malades. Voici le soleil plus chaud, l'azur plus profond, la température plus douce; tout cela chasse l'hiver et sent le printemps. Puisse le grand Magicien qui nous rend toutes ces joies, vous apporter bientôt vigueur et santé!

Juliette Daigneault, Gratia Tougas, Blandine Chaput, Couvent de Saint-Adolphe; Anna Beaudry, Verna Pappenfus, Yolande Millier, Couvent de Saint-Norbert; Albert Grenier, Laurianna Labossière, Dominique Desrochers, Rose-Alma Grenier, Alice Boisvert, René Rondeau, Mélina Payette, Gérard Labossière, Albert Payette, Emilien Labossière, Jeanne Labossière, Sylvio Labossière, Juliette Leblanc, Cécile Payette, Antonin Labossière, Antonin Rondeau, Nora Watson, Couvent de Saint-Léon.

POURQUOI J'AIME MA CLASSE

Oh! que je l'aime ma classe décorée de jolis cadres et de beaux tableaux! Le crucifix est à la place d'honneur; il nous aide, préside à nos études, nous encourage à travailler pour Lui.

Nous avons de belles cartes géographiques qui permettent de faire des voyages, point coûteux. Une superbe statue de la Vierge de Murillo orne le milieu d'un mur. Elle est tout près de nous; qui pourrait la regarder sans l'aimer? C'est avec elle que chacun travaille. Nous avons aussi de beaux portraits de Hoffman, Breton, etc.

Notre classe possède six grands yeux clairs. Comme elle est située au deuxième étage, il nous est facile de contempler l'été les plus beaux paysages des environs et d'entendre le doux chant des oiseaux.

J'aime aussi ma classe parce que c'est là que nous apprenons à aimer Dieu et à nous instruire; c'est avec peine que je la quitterai et j'aimerai plus tard revenir à cet "Alma Mater" où j'ai passé des heures si délicieuses.

Gérard LABOSSIERE,
Saint-Léon.

LA MAISON PATERNELLE

Quelle est charmante, jolie, ravissante, notre maison paternelle! Elle semble nous dire: "Ne me laisse pas, car tu le regretterais". Cette joyeuse demeure, quoiqu'elle ne soit pas bien riche, est entourée en été d'un joli petit parterre rempli de mille fleurs de toutes les nuances qui attirent les oiseaux, ces charmants petits chantres, pour nous réjouir; à droite, de beaux érables, emblème du Canada, longs comme le clocher de notre hameau.

"Maison paternelle", qui dira toute la douceur de ces deux mots! Ils veulent dire: affection, joie, bonheur. Affection de frères et soeurs, mais surtout affection des parents qui nous comblent de soins.

En dehors de la maison paternelle, il n'y a que troubles, maladies, fatigue, détresse. On s'écarte de tous côtés, à l'est, au nord, à l'ouest, au sud, on part pour trouver le bonheur.... mais plus on le poursuit, plus il s'éloigne et l'on est heureux de revenir sous le toit paternel pour retrouver un accueil chaleureux et la clef du bonheur.

Ah! c'est plus tard, quand nous serons seuls et que, pensifs et rêveurs, nous viendrons méditer sur ces lieux bénis de notre enfance, c'est alors que nous regretterons de n'avoir pas donné toute l'affection que nous aurions dû à la maison et à nos chers parents.

O toit paternel, je t'aimerai toujours par-dessus tous les autres, c'est toi qui m'as vu naître, puisses-tu me voir mourir!

Rose-Alma GRENIER,
Saint-Léon.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de Saint-Adolphe, Man.
Le 22 février 1934

Bien chère Mère-Grand,

Ce matin nous parlions des défenseurs de notre langue et de nos droits, et à ce propos notre dévouée maîtresse nous a rappelé un petit fait de la vie de l'un des plus grands lutteurs de l'Ouest Canadien: Monseigneur Langevin. Cette histoire nous a vivement impressionnés. Me permettez-vous de vous la raconter?

Un jour Monseigneur Langevin était allé visiter une école. Il interpella un petit garçon d'une dizaine d'années. "De quelle nationalité es-tu, mon petit?" — "Canadien français, Monseigneur", répondit un peu timidement le petit garçon. —"Pas comme ça, reprend Monseigneur; porte la main au front, redresse-toi et dis bien fort; **Je suis Canadien français!** Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier!" Puis se retournant vers les autres élèves, il leur demanda: "De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?" Ceux-ci, ayant déjà profité de la leçon, répondirent très fort et d'une seule voix: "Nous sommes Canadiens français".

N'est-ce pas, chère Mère-Grand, que vous l'aimez cette petite histoire et qu'elle est bien de nature à exciter notre patriotisme?

Votre amie sincère.

Gratia TOUGAS,
Grade VIII.

• • •

Couvent de Saint-Norbert,
Le 25 février 1934.

Chère Mère-Grand,

Voilà longtemps que je ne vous ai pas écrit et la raison pour laquelle j'ai été si silencieuse, c'est que j'ai été malade pendant deux semaines. Je suis contente aujourd'hui de venir vous intéresser en vous donnant quelques nouvelles.

Beaucoup d'entre nous ont été ou sont encore malades, mais j'espère bien qu'elles seront toutes mieux pour le mois de mars. Imaginez-vous qu'une journée, nous n'étions que onze présentes! Notre maîtresse, pour nous faire oublier l'absence de tant de compagnes, a varié le programme de sa journée.

J'ai une triste nouvelle à vous apprendre: ma grand-mère Champagne est morte aujourd'hui à six heures du matin. Il y avait longtemps qu'elle souffrait, cette chère grand'mère. Il n'y a aucun doute qu'elle jouit déjà de la récompense du ciel. Ma tante, Sr Champagne, a eu beaucoup de peine.

Votre petite-fille qui vous aime avec tendresse.

Yolande MILLIER.

Maman.... Adam et Eve, tu les as connus?....

— Mais non, ma petite fille, voyons!.... Ils sont bien trop vieux!....

—Bon, bon.... Alors je vais demander à grand'père....

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche dernier, le 25 février, les élèves du couvent donnèrent à la salle paroissiale une jolie séance comique et musicale, à l'occasion de la fête de M. le curé. La préparation de cette soirée a dû coûter beaucoup de travail à nos bonnes religieuses. Leur dévouement fut récompensé par un franc succès.

Programme

1. Duo Galop, par Miles F. Brodeur et A. Rivet.
2. Choeur, par les élèves.
3. Adresse, par Mlle Cécile Godard.
4. Présentation des voeux des élèves, Miles L. Lavallée et L. Lambert.
5. Chant, "On Music's Wing", par un groupe d'élèves.
6. Chant mimé par les grades 1, 2 et 3.
7. Opérette "Le Moulin des Oiseaux".
8. Déclamation, 'How Ruby Played', Mlle C. MacDonald.
9. Démonstration japonaise, grades 4 et 5.
10. "Les 200 francs de récompense", saynète.
11. Choeur—Pot Pourri Canadien, Mlle B. Champagne au piano.
12. Allocution de M. le Curé.

M. le curé loua le dévouement de nos Soeurs dans l'enseignement, remercia les élèves de lui avoir procuré tant de plaisir à noter leur progrès et leur savoir-faire par cette superbe soirée et accorda un grand congé.

Il faut ajouter à ce programme donné par les élèves du couvent deux autres saynètes présentées par un petit groupe de jeunes gens du village. D'abord une comédie intitulée: "Les polissons de la rue", et une tragédie, "La canne de M. le curé". Les acteurs y ont mis beaucoup de naturel et finirent par mériter, eux aussi, un grand congé.

Décès

Le 20 février dernier décédait Mlle Berthe Valois, âgée de 13 ans, élève du couvent. La jeune fille a succombé à des complications de la fièvre scarlatine. L'inhumation fut faite au cimetière de la paroisse et son service sera chantée plus tard. Nous offrons à Mme Guillaume Hébert, sa mère, et à M. Hébert, son beau-frère, nos plus sincères condoléances.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le cercle local de l'Association d'Education a tenu son assemblée mensuelle régulière, dimanche soir le 24 février, au milieu d'une belle et nombreuse assistance. Comme d'habitude, nos artistes locaux ont rempli leur rôle d'une façon admirable et méritent toutes nos félicitations.

La conférence en cette circonstance avait pour titre "Le français dans la famille", et elle fut donnée par Mlle Emma Dumaine institutrice du district scolaire de Calédonia. La renommée de Mlle Dumaine n'est plus à faire; elle est une de nos bonnes institutrices canadiennes-françaises qui ont à coeur la cause du français; sa conférence fut solide, remplies de bonnes idées et de bons conseils pour les enfants, les parents et les instituteurs. Nous souhaitons que Mlle Dumaine se fasse encore entendre à l'occasion.

Voici le programme de cette soirée:

Ouverture: Violon et violoncelle par un groupe d'élèves du Couvent.

Allocution du président, M. F. Tougas.

Rapport du secrétaire, M. E. Désorcy.

Chant: La première neige, par Mme A. Roque; au piano, Mlle L. Roque.

Saynette: "Divers métiers" par des élèves du Couvent.

Chant: Diverses professions" par M. H. Smith; au piano, M. C. Bernier.

Présentation de la conférencière, par Mlle B. Lacerte.

Conférence: "Le français dans la famille", par Mlle E. Dumaine.

Remerciements à la conférencière, par M. N. O. Finnigan.

Solo de piano par Mlle Aurélie Duguay.

Chant: "Embarquez dans ma voiture", par M. U. Désautels, au piano M. C. Bernier.

Déclamation: "Le sermon de Pitachu" par M. Ed. A. Smith.

Saynette: "Cécile et Collin", par Miles H. Lussier et I. Todd.

Chant: "Sur l'exécutif local", par M. Joseph Laurin; au piano, M. C. Bernier.

Chant: "Le rouet", par un groupe d'élèves du Couvent.

Orchestre du Couvent.

Allocution du Rév. Père Curé

O Canada

FORT GARRY

Presque subitement est décédée Mme Arthur Fourneaux. Son service a eu lieu vendredi dernier à l'église paroissiale et la sépulture au cimetière de l'église du Sacré-Coeur des Belges, à Saint-Boniface.

Agée de 70 ans, Mme Fourneaux était née en Belgique et habitait au Fort Garry depuis une vingtaine d'années. La paroisse s'était fait un devoir d'assister nombreuse au service et aux funérailles de cette ancienne et dévouée paroissienne.

Lui survivent, outre son époux, ses deux fils, Alexis et Marcel, à la maison, sa fille, Mme Jules De Cruyenaere, rue Aulneau, Saint-Boniface.

La famille remercie sincèrement tous ceux qui lui ont montré de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

La "Liberté" offre ses sympathies à la famille.

SAINT-PIERRE

Depuis plusieurs semaines, il y avait quelque chose d'extraordinaire dans l'atmosphère de notre village; notre salle municipale s'illuminait chaque soir et l'on voyait arriver après le souper des jeunes gens venus de toutes les directions, l'air affairé. C'étaient les membres de la section artistique de l'A.C.J.C. qui préparaient leur coup d'essai. Un drame, disait-on, est sur le métier et puisque les tisserands dont on connaissait déjà le grand talent se donnaient tant de peine, ça ne pouvait manquer d'être intéressant. Le 27 février fut annoncé comme date choisie par nos acteurs pour rencontrer le public. Avant le 25, les billets étaient presque tous enlevés. L'attente générale ne fut pas déçue. Le coup d'essai de nos jeunes artistes fut presque un coup de maître.

Sous la direction de leur guide, M. Edouard Préfontaine, le public "a pris connaissance d'un coin des missions d'Afrique des Pères Blancs de l'Ouganda et, par un effet d'imagination rendu facile par la décoration de la scène, l'assistance s'est vite transportée dans le pays des noirs. Bientôt les acteurs, aussi déguisés en indigènes qui peuvent le faire des artistes blancs des régions septentrionales du Canada, complétaient l'illusion. Nous allions assister à la représentation théâtrale des martyrs de l'Ouganda. Les rôles les plus difficiles, celui de Katikiro, premier ministre, celui de Mwanga, le roi d'Ouganda, celui de Joseph, ami et conseiller du roi, et celui du féticheur furent respectivement remplis par MM. Jean-Marie Mulaire, Ovila Fontaine, Joseph Joubert et Paul-Emile Bélanger. Ces messieurs se sont acquittés de leur tâche avec un brio digne des gens vieillis dans le métier. Les rôles secondaires ont aussi été bien rendus par ceux qui les avaient assumés. De la vingtaine d'acteurs qui ont pris part à cette représentation dramatique, c'est à peine si l'oeil exercé des connaisseurs a pu découvrir le fait que quelques-uns des acteurs en étaient à leurs débuts.

MM. Georges Ritchot, Hector Dandenault et Joseph Joubert ont occupé les entr'actes par leurs déclamations et leurs chants. Tous se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de dignité et de savoir-faire. Une comédie, "L'Honneur est satisfait", a terminé la soirée. MM. Alfred Beauchemin, Georges Ritchot, Richard Vermette, Léo Gélinas et Léon gagné se sont bien pénétrés de leur rôle et les ont rendus avec beaucoup de naturel.

M. le Curé, invité par nos jeunes à dire un mot, s'est contenté de souligner l'attention intelligente avec laquelle l'auditoire a suivi les péripéties du drame. Il y a toutefois quelque chose de plus admirable chez nos jeunes que le talent dont ils ont donné une si belle preuve ce soir, c'est l'esprit d'initiative et la ténacité qu'ils ont manifestés dans l'organisation de cette charmante soirée. M. le Curé demanda au R.P. Paure, aumônier régional, venu tout exprès pour la circonstance, de dire à l'auditoire quelques-unes des réflexions qui n'ont pas manqué de se présenter à son esprit. Le Rév. Père se déclare enchanté du succès de la section artistique de l'A.C.J.C. Il est heureux de voir que dans la paroisse de St-Pierre, la première dans les provinces de l'Ouest, nos jeunes ont su donner corps aux nouvelles orientations de l'A.C.J.C. Il recommande aux jeunes d'être toujours des fervents de la discipline et à l'auditoire d'encourager les jeunes gens à faire partie de l'une ou l'autre des sections. le O Canada a terminé cette soirée enchanteresse.

Tableau d'honneur pour le mois de février

ECOLE DES GARCONS

Grade VIII — Augustin Joubert, 84%; Adélard Lapointe, 79%.

Grade VIIA—J. B. Mulaire, 90%; Laurent Sicotte, 88%.

Grade VIIB—Lionel Peloquin, 89%; Edmond Turenne, 88%.

Grade VI — Victor Joubert, 88%; Lionel Tessier, 87½%; P. E. Proulx, 87%; Marcel Valois, 84%.

Grade V—Noël Rougeau, 84%; Denis Lambert, 75%.

Grade IV—Jean Lahaie, 87%; René Préfontaine, 82%; Edmond Hébert, 75%.

Grade III—Roland Peloquin, 86%; Germain Lavergne, 85%; Edmond Laroche, 84%.

Grade II — Maxime Désaulniers, Roland Rajotte, Eugène L'Heureux.

Grade IA Auguste Turenne, Antonin Lebleu, Bernard Préfontaine, Edouard Laroche.

Grade IB—Albert Tessier, Gilbert Préfontaine, Paul Chouinard, Denis Ruest.

Cours Préparatoire—Jean Turenne.

ECOLE ST-PIERRE NORD
Tableau d'honneur de février

Grade A, B, C—André Vermette, 94%; Florianne Demers, 92%; Ida Cahill, 91%; Jeanne d'Arc Roy, 90%; Rose-Délima Roy, 88%; Evelina Carrière, 80%.

Grade I — Léonne Dumont, 91%; France Vermette, 86%.

Grade II—Lucien Vermette, 83%.

Grade III—Irène Dumont, 71%.

Grade IV—Julien Nicolas, 82%.

Grade V—Etienne Laroche, 86½%; Lucille Demers, 79¼%; Germaine Carrière, 76%.

Grade VI—Jeanne Nicolas, 94 3/5%, Elise Vermette, 86¼%.

LORETTE

M. Lafrance, agronome de Saint-Pierre, est venu nous donner quelques cours d'agriculture les trois derniers jours de février.

Naissance

Pour la quinzième fois, un nouveau né venait égayer le foyer de M. et Mme Eugène Cournoyer, le seize février. Joseph-Rodolphe-Simon a eu pour parrain et marraine, Gaspard Cournoyer et Léona Arpin.

Séance

Les jeunes garçons de l'école du village ont voulu célébrer la fête de naissance de M. le curé. La séance a eu lieu dans la salle de l'école mardi soir le 27. Ce fut un vrai succès, et nous devons en féliciter les jeunes acteurs, et les dévouées religieuses qui se sont donné tant de peine pour les exercer. La salle était absolument remplie. Quelques confrères avaient bien voulu venir présenter leurs hommages à M. le Curé à cette occasion: MM. les curés voisins, L. Rivard, de l'Ile-des-Chênes, le R. P. L. Laplante, C.SS.R., curé de Ste-Anne, et M. l'ancien vicaire L. J. Lafrenière, actuellement à St-Claude, remplaçant le curé J. Radaz, malade.

Voici le programme exécuté:

Ouverture.

Chant de fête: Résonnez jusqu'aux cieux. Solo, M. Léo Marcoux.

Adresse, Jules Janson.

Fanfare Mignon: les Petits

Récitation: "Mon petit coeur", Roland Janson.

Chant: "La Soupe aux Pois", Léo et Emile Mondor.

Dialogue: Charité. Jules, Jules Trudeau; Victor, Jules Janson; Alfred, Wilfrid Trudeau; Télesphore, Clovis Janson.

Chant: Fault Finder, Fred Grossmin et Victor Krypart.

Comédie: "Les médecins imaginaires" — Gringalet, acrobate, Octave Mondor; Toto, mioche de Papa Gringalet, Denis Marcoux; Bibi, mioche de Papa Gringalet, Emile Mondor; Fanfan, mioche de Papa Gringalet, Léo Mondor; Docteur aveugle et sourd, Elie Richard.

Chant: Les Crêpes.

Saynète comique: "Autre Chose", Grégoire Janson et deux autres.

Chant final, "O CANADA".

Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'étable de Stanley Ambrowski, 2 milles du village, a été réduite en cendres. Ce fut une perte totale: bâtisse, approvisionnement de foin, chevaux et vaches laitières, tout a péri dans les flammes. L'origine du feu reste inconnue, surtout à cette heure de la nuit. Certains indices, des traces, semblent indiquer que c'est l'oeuvre d'un malfaiteur. La police fait des recherches.

On a commencé dans la paroisse une collecte, pour venir en aide à cette pauvre famille.

Retraite aux jeunes filles

M. le Vicaire prêchera aux jeunes filles du couvent et de la paroisse, une retraite qui commencera mercredi, le 7, dans l'après-midi, pour se terminer le samedi matin.

LA BROQUERIE

Nous avons la bonne fortune de posséder, trois jours durant, M. Lafrance, agronome réputé de St-Pierre-Jolys. Malgré les froids excessifs des 22, 23 et 24, nos fermiers n'ont pas manqué de suivre les conférences que donnait ces soirs-là le dévoué conférencier. Nul doute que les conseils et suggestions pratiques de M. l'Agronome seront profitables à nos cultivateurs. Qui n'essayera pas au moins, sur un coin de jardin ou de terre préparée, quelques livres d'engrais chimique. Quand on aura fait l'expérience et constaté les résultats avantageux, on le pratiquera sur une plus grande étendue de terrain. M. W. E. George, agent de la "Consolidated Smelters Products", qui accompagnait M. Lafrance, a appuyé les avancés du conférencier. Les conseils au sujet des volailles pour la vente, etc., ne manqueront pas de créer de nouveaux revenus chez nos cultivateurs.

Ce qui a fait le sujet de la dernière causerie, les vaches laitières, améliorations de nos troupeaux, comment les traiter, les aliments les plus avantageux et les moins coûteux, le soin à donner aux veaux dans les premiers mois, etc.—tous ces détails ont été scientifiquement traités. C'est avec plaisir que nous reverrons à La Broquerie M. l'agronome de Saint-Pierre.

M. Alexandre Gagnon voulut bien présenter à M. Lafrance les remerciements de tous et exprimer le vif intérêt des cultivateurs à ces causeries. M. Gagnon fait remarquer que ce n'est pas la première fois que se montre à La Broquerie l'ami dévoué de nos fermiers. Chaque semaine, l'été dernier, M. Lafrance s'est rendu chez nous une journée entière à la disposition de nos cultivateurs.

Merci à M. l'agronome et au plaisir de le revoir souvent.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur à l'école du village

Grade XI—Dorothy Cumming, Léonard Turgeon.

Grade X — Catherine Fourneaux; Laurence Bissonnette, Cécile Guyot.

Grade IX—Nancy Cummings, Gérard Guyot, Elvie Thacker.

Grade VIII—Léonie Brunel, Elizabeth Ingelbeen, Jean Molgat.

Grade VII — Cécile Valcourt, Edmond Bissonnette, Simone Delveaux.

Grade VI — Léontine Montsion, Theodor Prikker, André Dubard et Lina Marion, ex aequo.

Grade V—André Molgat, Gonzague Brunel, Joseph Montagne.

Grade IV — Ida Mattice, Juliette Dufault, M.-Rose Ingelbeen.

Grade III—Alvina Ferrand, Alice Loire, Gildas Molgat.

Grade II—Irène Montagne, Paul Labossière, Léonie Neault.

Grade I—Luce Gamache, Marcelle Ferrand, Anne-Marie Neault.

Autres nouvelles des centres à la huitième page

LE CHANGE

6 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.0960
Franc français	0.0662
Franc belge	0.2343
Franc suisse	0.3246
Lire italienne	0.0864
Couronne suédoise	0.2634
Couronne norvégienne	0.2562
Couronne danoise	0.2283
Mark allemand	0.3922
Couronne hollandaise	0.6760

LE MARCHE

6 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.75
Moyens	$3.50—$4.25
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$9.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.50
Très pesants	$7.25
Légers et maigres	$7.50—$8.50
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.50—$4.50
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.28
Crème—	
Table	.28
Spécial	.26
No 1	.24
No 2	.21
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral) Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.24
"A" moyens, la douzaine	.22
Poulettes, la douz.	.20
Oeufs, "C" la douz.	.15

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.45
2 sac de 49 livres	$2.52½
4 sacs de 24 livres	$2.67½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.60
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.70

Cours du grain fourni par
EUG.-J. DUFRESNE
109, Edifice Grain Exchange
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 4 mars 1934

GRAINS	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 1	Vendredi 2	Samedi 3	Lundi 5
Blé No 1 Nord	65½	65⅛	65⅛	66⅜	67	67
2 Nord	62⅜	62⅜	62⅜	64	64¼	64¼
3 Nord	61⅛	60¾	60¾	62⅜	62½	62½
Avoine 2 CW	33½	33¼	33	34	33⅝	33½
3 CW	31½	31¼	30⅞	31⅞	31⅝	31⅝
Orge 3 CW	39⅞	39¾	39⅝	40⅝	40½	40¼
4 CW	38⅞	38¼	38⅞	39⅛	39	38⅝
Lin 1 NW	150⅝	150	150	153¾	154⅝	154⅛
2 CW	146⅝	146	146	149¾	150⅝	150⅛
Seigle 2 CW	46⅞	46	45⅝	46⅞	47	46⅝
Prix sur voie (truck)						
Base Blé 1 Nord	65⅝	65¼	65¼	66⅝	67¼	67¼
Avoine 2 CW	33⅝	33¼	32⅞	32⅞	33⅞	33⅝
Orge 3 CW	39½	38½	39⅜	40⅜	40⅜	40⅜
Lin 1 NW	150⅝	150	150	153⅜	154⅜	154⅜
Seigle 2 CW	46⅞	46¼	45⅞	47⅞	47¼	47
Options						
Blé Mai	68⅛	67⅜	67⅜	69⅜	69½	69½
Juillet	69⅝	69	69	70⅝	70⅞	70⅝
Avoine Mai	35¾	35½	35⅝	36⅛	35⅞	35⅝
Juillet	36⅛	36	35⅝	36⅝	36⅛	36⅛
Orge Mai	41⅞	41⅜	41⅝	42⅝	42½	42¼
Juillet	42¾	42⅜	42½	43½	43⅜	43¼
Lin Mai	152⅜	152	152	155⅜	156⅜	156⅛
Juillet	151⅛	150⅜	150⅜	154⅛	154⅜	154⅜
Seigle Mai	49⅛	48½	48⅜	49⅜	49⅜	49⅛
Juillet	50⅜	49⅜	49⅜	50⅜	50⅜	50⅜

GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyer un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.



NO 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
PETUNIAS hybrides de choix.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

NO 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 300 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4 — COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule.

Veuillez trouver ci-inclus $ ________ pour abonnement de ________ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ________

Nom ________

Adresse ________

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 37

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Pierriche partit comme un trait, heureux d'aller embrasser sa mère, de revoir la petite maîtresse mais surtout, tout ébloui de la confiance que le lieutenant venait de lui témoigner; il se croyait devenu si important, il se trouvait tellement grandi à ses propres yeux, qu'il ne savait plus marcher comme d'habitude, il s'imaginait que tout le monde devinait, en le voyant passer, que sa tête renfermait des secrets énormes; il se sentait véritablement accablé sous le poids des confidences qu'il avait reçues, et il lui tardait de se soulager un peu; heureusement que son maître lui en avait fourni deux excellentes occasions. Une fusillade d'homme! c'était éblouissant à dire et plus à entendre!. Les enfants et les esprits faibles croient s'illustrer par les grandes nouvelles qu'ils publient; ils trouvent de la satisfaction à proclamer les plus grands malheurs, même quand ils en sont frappés; le bruit que cela fait les console du mal que cela cause. C'est là toute la gloire que poursuivent les commères, et ce qui fait une partie de la bonne fortune de nos plus estimables gazettes, (une toute petite partie, convenons-en avec elles.)

XII

Quand le commissaire du lieutenant entra dans la demeure des Landry, Marie était assise dans une grande bergère qui s'élevait d'ordinaire au centre de la pièce principale de la maison comme un monument consacré aux générations passées et futures de la famille; dans ce moment on l'avait poussée en face de la cheminée où s'engouffrait, comme dans un entonnoir renversé, la flamme d'un brasier fortement attisé. Jadis, ce spectacle eût été réjouissant à voir; mais l'intérieur de ce foyer était bien changé: Marie était là, immobile entre son père et sa mère qui la regardaient, courbés dans leurs angoisse et leur silence; ses pieds joints comme dans la tombe reposaient sur un trépied devant le feu; ses deux mains tombées de chaque côté d'elle pendaient comme des grappes de raisin que le froid a touchées pendant la nuit; sa tête affaissée sur l'épaule, vivement éclairée par la lueur de l'âtre, ressortait, avec sa pâleur de perle pure, sur le cuir marron du fauteuil comme une belle figure de camée antique. De temps en temps, deux voisines qui l'avaient ramassée sur le chemin et portée chez elle, faisaient quelques frictions sur son front et sur ses bras, avec une liqueur essentielle, pour y ramener la sensibilité; mais les mains retombaient toujours, et le front un instant relevé décrivait de nouveau sa courbe de tige fanée. Elle n'était pourtant pas évanouie, elle était anéantie. Pauvre fille, elle avait trop souffert pour la puissance de sa sensibilité; son âme avait été soumise à tous les genres de tortures; une furie semblait avoir pris plaisir à lacérer de ses fouets toutes les fibres de son coeur.

Depuis le matin, elle avait passé

par plusieurs crises terribles où sa raison semblait devoir s'envoler pour toujours; dans son délire, des images hideuses avaient succédé à des visions célestes; on aurait dit qu'elle était précipitée des régions bienheureuses dans les abîmes de douleurs. Chacun de ces tableaux déchirants, qui défilaient devant elle comme des visions d'halluciné, paraissait laisser tomber sur elle, en s'éloignant, un poids qui l'écrasait; mais il s'en présentait un surtout qui faisait frissonner tous ses nerfs: on la voyait alors raidir ses membres comme pour le repousser, et on l'entendait s'écrier d'une voix étranglée:

—Jacques! c'est assez... c'est trop!... tu marches sur ma gorge, je sens ton pied écraser mon coeur! pourquoi me traiter ainsi?... je n'ai pas mérité tant de haine, tant de mépris. Je ne suis pas ce que tu penses... Ton amour était encore tout dans mon coeur; et la France! ah! comme je l'aimais, pour toi, pour moi, parce qu'elle est belle, grande, toujours glorieuse!... Mais personne ne te l'a donc dit;... pas un homme, pas un frère, pas un ange?... Douce Vierge Marie, je vous avait demandé, à genoux, de lui parler de moi!... et des méchants m'ont calomniée, avilie, perdue... vous l'avez permis!... c'est le démon qui a gagné. Et toi, Jacques, tu as pu croire que j'étais tout cela... sans foi, sans coeur, sans vertu!... ah! c'est trop cruel, c'est trop injuste cela!... Va-t'en! va-t'en! je ne veux plus de toi... Tu me fais horreur avec ces yeux de feu, ces poings fermés, ce sang... Du sang! c'est vrai, il était couvert... malheureuse que je suis!...

Et la pauvre délaissée versait des torrents de larmes: c'est ce qui lui conservait la vie.

Dans ce moment elle avait du mieux: l'arrivée de son père semblait avoir opéré quelque bien; les lueurs d'une aurore nouvelle coloraient le chaos de cette nature bouleversée. Ses yeux s'entr'ouvraient

de temps en temps, et s'abaissaient sur son père avec un sourire comme en ont seuls les anges de la terre quand ils retournent au ciel, un sourire où rayonnait toute sa tendresse filiale: elle n'avait plus que cet amour-là, mais il débordait de tout celui qu'on lui avait si cruellement rejeté.

Au moment où Pierriche ouvrit la porte et présenta la lettre du lieutenant, elle fit un léger mouvement; ses membres tremblèrent comme une feuillée de lianes quand une brise a passé dessus, et elle murmura, si bas, si bas que personne ne put l'entendre:—Dieu! ce n'est pas lui!...

—Une lettre de monsieur George?... dit avec empressement la mère Landry.

—Oui madame, répondit le garçon: c'est comme je le pense bien, pour à savoir des nouvelles de votre santé; car il m'avait l'air d'en avoir grande envie, le maître.

—Comment, le maître? dit le père Landry, est-ce que tu restes chez lui?...

—Mais oui, il m'a pris hier, me disant, comme ça, que c'était pour me garder à ma mère; il m'a soufflé ça à l'oreille, comme par manière de secret; aussi je ne le répète à personne; ah! oui dà! Je crois bien que vous monsieur Landry, avec l'oncle LeBlanc et moi, nous sommes les seuls vieux au-dessus de

dix ans, qui ayons la permission de ne pas être prisonniers.

—Tu crois, Pierriche?...

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Le 25 février à 5 h. 45 du matin, Mme Edmond Champagne, entourée de la tendre affection de ses filles bien-aimées, Révérende Soeur A. Champagne et Mme R. Levasseur, de de son fils Alphonse et de sa dévouée garde-malade Mlle Irma Gendreau, rendait sa belle âme à Dieu.

Clouée depuis plus de cinq mois sur un lit de douleur, cette vénérée malade nous édifia par sa grande résignation dans la souffrance, son esprit de prière et sa confiance au Dieu qu'elle avait si bien servi.

Le Divin Maître ne se laissa pas vaincre en générosité; à maintes reprises. Il la réconforta par la grâce des sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction et par le dévouement inlassable de MM. les Abbés Primeau, Chamberland et Dubuc. Délicate attention de sa douce Providence, elle eut même le bonheur de recevoir une bénédiction spéciale de leurs Excellences MMgrs Béliveau et Yelle.

Reconnaissante pour tant de bienfaits, chargée de la lourde gerbe des mérites de 66 ans d'une vie chrétienne intense, elle entrait dans la joie des élus, le deuxième dimanche du carême. Plus heureuse que les trois privilégiés du Thabor, elle dressait sa tente près de Jésus pour des siècles sans fin.

L'annonce de cette mort jeta un voile de tristesse sur la paroisse entière. Qui s'en étonnera? Mme Champagne était à St-Norbert depuis l'âge de cinq ans. Au premier appel, ses nombreux enfants, à l'exception d'un seul, Léonce, empêché par la distance, s'empressèrent de venir rendre un dernier hommage d'affection à leur mère vénérée. Parents et amis affluèrent près de la dépouille mortelle jusqu'à l'heure des funérailles qui eurent lieu mercredi à 10 h.

Le R. P. A. Champagne, curé de Notre-Dame de Lourdes, neveu de la défunte, chanta le service. M. l'abbé Primeau, desservant de la paroisse, et M. l'abbé Dufort, curé de Keewatin, neveu aussi de Mme Champagne, assistaient comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur les Révérends Pères Trappistes, MM. les abbés Gandos, Deslandes, Cournoyer et Dubuc.

La nef était remplie de paroissiens et d'un grand nombre de personnes des paroisses voisines qui avaient voulu rendre un dernier témoignage de respect et d'estime à la chère disparue. Le chant fut exécuté avec succès par les élèves du Couvent. M. F. Tellier, touchait l'orgue; âme délicate, jeune homme distingué et pieux, chaque accord sous ses doigts d'artiste montait à Dieu comme une prière.

A l'issue du service, un long cortège de parents et d'amis, dirigé par M. Ph. Coutu, dont la réputation n'est plus à faire, accompagna la dépouille mortelle au cimetière. Les porteurs étaient MM. de Moissac, G. Gauthier, R. Levasseur, A. Bohémier, B. Dufort et R. Champagne. La bannière de Ste-Anne était portée par MM. F. Champagne et G. Lagassé. Les rubans par Mmes G. Kenny, N. Verreault, B. et E. Dufort.

La vénérée défunte laisse pour la pleurer cinq garçons et six filles: Alphonse, de St-Norbert; Révérende Soeur Alma Champagne, supérieure du Couvent de St-Norbert; Mme Amanda Levasseur, de Fort Garry; Mme Evélina Bohémier, de Ste-Anne-des-Chênes; Irénée Champagne et Mme Maria Millier, de Fisher-Branch; Léonce, comptable pour la Cie Guarantee Trust de New-York; Claude, de St-Vital; Régina, épouse du Docteur Lionel Gendreau, de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Champagne n'est plus, mais son souvenir ne s'effacera jamais. Ame humble et silencieuse elle a aimé son Dieu et son devoir. Epouse et mère chrétienne modèle, elle n'eut qu'une seule ambition, assurer à ses enfants le bonheur et la paix ici-bas et la félicité éternelle.

Décédée

Mme EDMOND CHAMPAGNE, dont les funérailles ont eu lieu mercredi dernier à Saint-Norbert

Ses enfants, comme elle les a aimés! Combien elle aurait voulu vivre encore de longues années pour leur venir en aide! Mais il tardait à Dieu de récompenser sa fidèle servante.— Partez sans crainte, ô Mère si bonne, vos enfants conserveront jalousement les vertus solides que vous avez semées dans leurs âmes avec tant de sollicitude. Tous marchent bravement dans le chemin du devoir et même du sacrifice. Ils ont été ici-bas votre consolation et votre honneur, ils formeront votre couronne de gloire pendant l'éternité.

La famille Edmond Champagne, profondément reconnaissante pour toutes les marques de sympathies reçues à l'occasion de sa grande épreuve, désire exprimer à tous un merci sincère, un merci du coeur aussi pour les beaux bouquets spirituels et les lettres si sympathiques.

Que Mlle Irma Gendreau, garde-malade, trouve ici, l'expression de la plus profonde reconnaissance pour les soins délicats et attentifs qu'elle a prodigués à la chère malade. Sympathique et douce, elle a su gagner le coeur de sa vénérée patiente et adoucir ses longues souffrances.

SAINT-CLAUDE

Le 8 mars a eu lieu dans l'école du village une concertation française. Le sujet était: la conjugaison des verbes. A 2 h. de l'après-midi le concours commença, sous la direction de M. Dansereau, principal de l'école, assisté de Mme Lacroix et de Mlles Desorcy et Brunet, institutrices des autres classes. La 2ème classe, conduite par Mlle Desorcy, (grade 4), entra la première en lice.

La conjugaison des verbes avoir et être était seule requise pour ce grade. Les deux équipes semblaient d'égale force, mais peu à peu les rangs s'éclaircirent et au bout de 30 minutes l'équipe de Raymond Chatel n'avait plus que Thérèse Arbey, Madeleine de Moissac et Albert Guigueno dans ses rangs, tandis que celle de Georgette Rey n'avait plus que Lidonie Philippot.

Ensuite vint le concours écrit pour les gagnants. Raymond Chatel perdit Madeleine de Moissac et Georgette Rey conserva sa compagne. La 4ème classe donna ensuite un intermède, la chanson "Au Manitoba", sous la direction habile de M. Dansereau.

La 3ème classe, grades 5 et 6, sous la direction de Mme Lacroix, vint ensuite se ranger en deux nombreuses équipes, l'une commandée par Irène Rosset et l'autre par Mathilde Rey. Pour ces grades, tous les verbes étaient requis. La lutte fut chaude. Les rangs s'éclaircissaient cependant, et à la fin des 30 minutes, Irène Rosset avait encore Ghislaine de Moissac, Germaine Vandel et Marie Isabelle de Moissac, tandis que Mathilde Rey ne conservait qu'Emilie Chatel et Angèle Vandel. Le concours écrit diminua encore les équipes, Germaine et Angèle Vandel quittèrent les rangs.

Une jolie chanson, "Vous feriez pleurer le bon Dieu", chantée par un groupe de la 3ème classe, vint un peu reposer les esprits légèrement troublés par les passés indéfinis et les plus-que-parfaits.

La 4ème classe vint la dernière, grades 7 à 10. Les équipes de Agnès Bellec et de Madeleine Pachet se regardaient avec des airs féroces. Pendant longtemps les rangs restèrent serrés. Les questions et les réponses se croisaient avec rapidité. A la fin des 30 minutes, l'équipe d'Agnès Bellec avait conservé Cécile Vandel, Marie-Rose Allec et Edwidge du Bourg, et celle de Madeleine Pachet avait encore Anna Le Roux, Joseph Rey et Madeleine Carel. Au concours écrit, Edwidge du Bourg fut le seul à tomber.

Le chant "O Canada" clôtura ce beau concours, auquel un certain nombre de parents étaient venus assister.

M. Dansereau et les institutrices méritent des remerciements pour le dévouement qu'ils ont montré pour préparer et exécuter ce concours. Les élèves avaient fait leur possible pour apprendre ce qui leur était demandé. Une mention toute spéciale doit être faite aux élèves du grade 5 qui ont montré une connaissance très étendue de leur sujet, bien qu'ils n'aient commencé à l'apprendre que depuis peu de temps. Il est à souhaiter que d'autres concours aient lieu, car en stimulant l'émulation entre les élèves, ces concours les font repasser des sujets qu'ils ont peut être oubliés.

VASSAR

Jeudi le 22 février, une foule nombreuse se rendait à l'église pour assister à une cérémonie qui se déroulait pour la première fois à Vassar: "Une bénédiction de 25e anniversaire de mariage". Les jubilaires, M. et Maria Bouchard, son épouse, occupaient les prie-Dieu à l'avant de la nef, accompagnés à droite et à gauche par Albert Desautels et Adhémar Beaudry, qui servaient de témoins.

M. le curé donna une courte instruction, mettant en relief la grandeur du mariage chrétien, puis il fit renouveler aux époux les promesses de leur fidélité conjugale et leur donna la bénédiction.

Les jubilaires reçurent la sainte Communion et durant la messe qui suivit cette cérémonie, la chorale fit entendre des chants exercés pour la circonstance.

Le jour et la soirée furent une gaie réunion intime de famille. Les jubilaires reçurent beaucoup de sympathie et plusieurs cadeaux substantiels leur furent offerts.

M. et Mme Alphonse Beaudry sont parmi les pionniers de notre paroisse; ils peuvent être cités comme modèles, car ils furent toujours aux premiers rangs dans toutes les bonnes organisations religieuses et sociales.

Nos meilleurs voeux aux jubilaires.

Nos parties de cartes prennent de l'ampleur et paraissent vouloir continuer à progresser jusqu'à la fin de cette saison. La dernière, organisée par Mlle Antoinette Desautels, rapporta près de soixante piastres; c'est un très beau chiffre, mais il faut dire que nous sommes dans la saison des récoltes et qu'il réjouit la vue de voir passer les charges de beau bois de chauffage.

SAINT-BONIFACE

La question scolaire à l'assemblée des contribuables

La question scolaire fut la principale traitée à l'assemblée tenue jeudi dernier à l'hôtel de ville. M. J.-A. Marion, président de la commission scolaire de Saint-Boniface, donna un substantiel rapport des activités de la commission.

Le fait que le taux de la taxe scolaire du district de Saint-Boniface est légèrement plus élevé que celui du district de Norwood provient de ce que le district de Saint-Boniface a une évaluation moins élevée que celle de Norwood. Ceci est bien indépendant de la volonté du district de Saint-Boniface. L'évaluation a été faite par un juge lors de la division en 1924. D'un autre côté, le district de Saint-Boniface a un nombre bien plus élevé d'enfants que celui de Norwood et son chiffre du coût par élèves est de bonne comparaison avec celui des autres écoles. Les écoles de Saint-Boniface ont de plus l'avantage de grouper séparément garçons et filles et d'avoir des bâtisses plus spacieuses et modernes, ainsi que de posséder le grade XII. Néanmoins, tout devrait être fait dans l'avenir pour arriver autant que possible à l'égalité du taux de taxes.

M. Marion répondit avec aisance a toutes les questions qui lui furent posées. Il montra les difficultés des commissions scolaires qui n'ont aujourd'hui presque plus de pouvoirs. Financièrement, elles sont obligées de prendre ce qu'on leur offre, ce qui les accule à des emprunts onéreux. Malgré cela et une baisse de 30% sur les salaires, les écoles se sont maintenues à un haut degré d'efficacité. M. Marion demande la coopération de tous les contribuables pour continuer de donner à nos enfants, qui formeront la génération de demain, l'éducation à laquelle ils ont droit et qui leur permettra de faire face aux difficultés de la vie.

Mme Graham proposa une motion de remerciements à M. Marion pour ce substantiel rapport.

Pour l'histoire

Le numéro de février de "L'air Vital", petite revue publié par le Sanatorium de Saint-Boniface, contient un bel article sur les travaux des hôpitaux de l'extrême Nord. Récemment la Rév. Mère Piché, supérieure général des Soeurs Grises, a fait la visite de ces missions lointaines. Au terminus du chemin de fer, 4,000 milles la séparait de la mission d'Alklavik; elle fit ce trajet en 33 heures par avion, voyage qui aurait demandé sept semaines par la voie des bâteaux; cela lui laissa plus de temps pour la visite des autres missions, Fort Simpson, Fort Smith et autres. L'hôpital d'Aklavik, fondé en 1924 sous le vocable de l'Immaculée-Conception, est situé à 40 milles de l'Océan Artique et confié aux soins des Rév. Soeurs Durocher et Lachambre. Sur cette terre glacée et de perpétuelle désolation, peuplée d'Esquimaux, deux mois de l'année jouissent de la lumière solaire constante, alors que deux autres mois sont plongés dans la complète obscurité. Les Soeurs Grises sont dans l'Extrême-Nord depuis 1867, époque à laquelle, devançant de beaucoup la civilisation, cinq religieuses partirent de la maison mère de Montréal et arrivèrent au fort Providence après un mémorable voyage de plusieurs mois.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—La Réunion des Novices et Postulants, le jeudi 22 février, était assez nombreuse et on peut en être content.

Que les Frères et Soeurs n'oublient pas le paragraphe onze du 2ème Ch. de la Règle, disant "qu'ils assisteront, s'ils le peuvent, à la Sainte Messe tous les jours." Et pourquoi n'iraient-ils pas alors recevoir Jésus dans la sainte Communion, surtout pendant le saint temps du Carême? Beaucoup pourraient, s'ils le voulaient. C'est de la ferveur personnelle des Tertiaires que partira l'exemple aux autres. Un prêtre me disait naguère que le Tiers-Ordre avait réformé toute sa paroisse aux environs de Québec. Allons à la Source de la Vie pour propager la Vie!

La Communion Générale aura lieu le jeudi 8 mars, à 7 h. 30 du matin, et la Réunion mensuelle le même jour à 7 h. du soir.

Les statues annoncées de saint François et de sainte Elisabeth orneront dorénavant la chapelle.

La bibliothèque du Tiers-Ordre met à la disposition des Tertiaires la Vie de saint François, par le P. Cuthbert, et autres lectures franciscaines.

Continuons de dire un mot sur notre saint Fondateur:

I. Saint François, l'homme extérieur

Dans l'impossibilité de donner ici un portrait en pied du séraphique Patriarche, cherchons, du moins, quels en sont les caractères distinctifs. C'était, dit Célano, un homme de la plus haute éloquence, au visage ouvert, à l'air bienveillant, exempt de mollesse et de morgue, d'une parole miséricordieuse, brûlante et pénétrante. Nature paisible, il se montrait affable dans les conversations, bienveillant dans l'exhortation, discret en ce qu'on lui confiait. Parce que très humble, il était pour tous plein de mansuétude, sachant s'accommoder à l'humeur de chacun, et, le plus saint d'entre les saints, il paraissait parmi les pécheurs comme l'un d'entre eux. Pour tout dire, courtois et gracieux, son commerce était toujours agréable.

II. Saint François, l'homme intérieur

Il s'agit des qualités de l'esprit et du coeur. "Qu'il était beau, splendide, glorieux dans l'innocence de sa vie!", s'écrie son historien, Thomas de Célano. D'un "esprit vif, d'une intelligence claire, d'une mémoire très heureuse", il approfondissait toutes choses et se montrait "prudent dans les délibérations, subtil dans les discussions, mais toujours simple". Doué d'une volonté énergique, il demeurait "constant dans ses desseins, actif dans l'exécution, stable dans la vertu, toujours égal à lui-même". "Il était vraiment français, écrit toujours le même auteur, car il avait un coeur noble et franc". Du reste, ne se proclame-t-il pas le héros du grand Roi, n'a-t-il pas l'âme chevaleresque et magnanime, ne sait-il pas découvrir la beauté de toute créature pour en faire remonter la gloire au Créateur? De là cette sérénité, cette joie intime, cette allégresse spirituelle, qui le faisait s'abandonner, avec la candeur des petits enfants, entre les bras de Dieu, notre Père.

WINNIPEG

Le Malade Imaginaire

L'Alliance Française invite ses membres et le public en général à une représentation de la célèbre comédie de Molière, le Malade imaginaire, qui sera donnée par les élèves de l'Université. Cette représentation aura lieu le vendredi 9 mars, à 8 h. 15, Assembly Hall de l'Université (rue Kennedy). On percevra 25 sous à l'entrée pour aider à défrayer les frais de costumes et autres.

Les élèves de l'Université, on s'en souvient, avaient déjà monté, l'année dernière, les Précieuses ridicules avec un talent tout à fait remarquable. Nul doute qu'ils vont remporter un succès au moins égal avec le Malade imaginaire.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

On acceptera $500 comptant et 18,000 minots de blé sans intérêt pour 280 acres de terre de choix, 125 en culture, munie d'une partie des machines, à 10 milles de Winnipeg, 3 milles de Saint-Norbert, école sur la propriété.—T. Turnbull, 478 McMillan Ave., Winnipeg. 40P

A VENDRE à prix modéré, taureau de trois ans Red Polled enregistré, qui a remporté les premiers prix aux expositions; aussi jeunes veaux de même race. S'adresser à A. Lambert, Saint-Claude, Man. 40P.

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 203, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. Prix, 60 sous.

N'assurez pas votre auto avant d'avoir demandé les taux à J. A. Hébert, Tél. 93 444, No 364, rue Main. Vous y trouverez votre avantage.

A VENDRE—Trèfle d'odeur No 1, germination 96. L. A Tougas, Ferme des Révérends Pères Oblats, St-Adolphe, Man. 42C.

A VENDRE—Magasin général dans bon village canadien-français; 20 milles de Winnipeg. Grand lot. Excellent district. Conditions raisonnables. — Aussi lots pour résidence, à très bon marché. S'adresser à: S. A. Nault, 549, rue Ritchot, St-Boniface. Tél. 97 271.

ON DEMANDE un bon homme de 25 à 35 ans, bon catholique, bien habitué dans tous les ouvrages de la ferme, sachant traire les vaches. Bonnes références, pour commencer avril. S'adresser à G. F. Deremiens, Laurier, Man.

La maison L. Poncelet, Logement et Pension, no 166, Notre-Dame Est, Winnipeg, en face de l'Hôtel Frontenac.

Chambre seule	50 sous
Chambre seule avec déjeuner	65 sous
Chambre à deux	75 sous
Chambre à deux avec déjeuner	$1.00
Chambre seule et pension	$1.00
Chambre à deux avec pension	$1.75

... et les repas à 15 sous. Vous êtes tous les bienvenus comme chez vous.

PETITES NOTES

Les Jeunes Libéraux du Manitoba ont tenu une conférence de deux jours vendredi et samedi à l'hôtel Fort Garry.

* * *

M. Alfred Messier remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de sa femme.

LA LUMIERE SE FAIT PEU A PEU

La veuve de Stavisky est arrêtée — Le juge Prince a laissé un important dossier sur l'affaire

Paris — La Sûreté a reçu d'une "personnalité" dont le nom demeure caché des souches portant les noms de personnes à qui l'escroc Stavisky a donné des chèques au porteur. Peu après avoir obtenu ces documents, elle a fait arrêter la veuve de l'escroc.

La Sûreté cherchait des souches de chèques depuis longtemps. Elle a révélé que peu après la mort violente de l'escroc, à Chamonix, la veuve Stavisky a remis les souches de chèques à un ami. Des mains de cet ami, les souches sont finalement passées à celles de la "personnalité" dont on cache le nom. Un inspecteur suspendu de ses fonctions pour tolérance à l'égard de Stavisky, M. Bony, avait promis de faire remettre les souches à l'ex-premier ministre Sarraut. M. Sarraut et le présent ministre de la justice, M. Henri Chéron, ont envoyé des représentants examiner les souches chez M. Bony, en présence de la "personnalité".

Les sommes inscrites sur les souches en question se chiffrent par millions de dollars.

Meurtre inutile

Paris — Le magistrat Albert Prince, dont le témoignage dans la cause Stavisky menaçait de ruiner la carrière d'une vingtaine d'hommes politiques, était probablement vivant quand il fut attaché à la voie ferrée près de Dijon, déclarent les médecins légistes.

Mais si, comme le gouvernement le croit, Prince a été assassiné pour assurer son silence, ce meurtre a été commis en vain.

D'importants documents sur le scandale de Bayonne ont été enlevés de la serviette de cuir jaune trouvée près du cadavre. Mais Albert Prince fait entendre une voix d'outre-tombe. Une commission parlementaire de 44 membres, faisant enquête sur les relations des hommes politiques avec le banquier véreux Alexandre Stavisky, a reçu du ministère de la Justice un volumineux dossier contenant un rapport détaillé que Prince avait terminé juste avant son fatal voyage à Dijon.

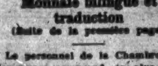
Beau-frère de Chautemps renvoyé

Georges Pressard, beau-frère de l'ancien premier ministre Camille Chautemps, a été démis de son poste de procureur de la République à Paris par le cabinet français qui presse l'enquête sur le scandale Stavisky.

Le cabinet a chargé le ministre de la Justice Henry Chéron de faire enquête sur les accusations fréquemment présentées par des députés à l'effet que Pressard était responsable des nombreuses remises du procès Stavisky avant la faillite de la banque de Bayonne.

Un honneur convoité

On se figurait jusqu'ici que l'Est du Canada était le centre de la culture des plantes florifères au Canada mais la victoire d'un champion de l'Ouest vient de dissiper cette illusion. Au grand centre mondial d'horticulture qu'est la Société Royale d'Horticulture de Londres, un manitobain vient de remporter un prix hautement convoité par tous, et cette victoire appelle l'attention sur la longue liste de champions qui sont sortis de l'Ouest canadien. La coupe Cory a été décernée à M. F. L. Skinner, de Dropmore, Manitoba, pour avoir créé une nouvelle variété de lis qu'il a nommée Maxwill. Cette coupe est décernée au créateur de la meilleure nouvelle plante rustique de jardin qui est présentée à la société pendant l'année. Le lis Maxwill a été exposé à Londres en juillet dernier et la coupe sera présentée avec toutes les cérémonies d'usage à la prochaine réunion annuelle de la Société le 20 février.



Monnaie bilingue et traduction

(Suite de la première page)

Le personnel de la Chambre des Communes comprend, en plus des traducteurs des débats, dix traducteurs des livres bleus. Ceux-ci ne dépendent que du président de la Chambre. Ils devraient être sous l'autorité du gouvernement ou d'un ministre responsable de la traduction et de l'impression des rapports ministériels et de tous les documents publics. Il n'est pas convenable que l'on expose le président de la Chambre à des critiques qui devraient en réalité s'adresser au gouvernement.

Le gouvernement n'a pas du tout l'intention de se servir de la centralisation de la traduction pour réduire le nombre des traducteurs. Son seul but est de répartir plus équitablement le travail, de voir à ce que tous les ministères soient servis de façon satisfaisante et que le travail de traduction soit expédié de façon à ce qu'il n'y ait pas de délai inutile.

M. Cahan prétend que l'on a dit dans les journaux que les traducteurs des débats travaillent tellement, pendant cinq ou six mois, qu'ils ont droit à tout le reste de l'année pour se reposer. Il ne semble pas, au dire de M. Cahan, que ces traducteurs soient tellement accablés de travail. Quant aux traducteurs des débats du Sénat, M. Cahan a entendu dire qu'ils étaient les fonctionnaires qui travaillent le moins.

Sensible aux attaques

M. Cahan termine son discours en disant qu'il a profondément ressenti, surtout parce qu'il est de langue anglaise et de foi protestante, ce que certains journaux ont publié à propos de son bill. Il n'a jamais eu l'intention de reléguer le français au dernier rang dans l'administration fédérale.

"Je croyais, dit-il, que ma vie publique passée, que l'attitude que j'ai toujours tenue à propos des questions de race, de langue et de religion, auraient pu m'épargner toute attaque de ce genre. Ce bill n'est pas le bill Cahan, c'est le bill du gouvernement, et les membres de l'administration actuelle ont jugé qu'il ne pouvait faire de mal à personne, mais simplement assurer une meilleure administration de certains services publics."

M. Edgar Chevrier

Le député d'Ottawa s'oppose à la deuxième lecture du bill, parce que la deuxième lecture signifie l'adoption du principe de la mesure. Il demande à M. Cahan de retirer son bill avant qu'il ne soit trop tard.

Présentement, il y a les traducteurs attachés aux divers ministères et les traducteurs parlementaires. Ceux-ci se répartissent en quatre groupes: les lois (3 traducteurs; les journaux (2 traducteurs); les débats (16 traducteurs); les livres bleus (12 traducteurs). Soit en tout 32 traducteurs. Les traducteurs des ministères sont actuellement au nombre de 39.

Le bill du secrétaire d'état a pour but de mettre tous ces gens sous une même direction, sous la surveillance d'un surintendant. Cet homme sera-t-il un Pic de la Mirandole? Connaîtra-t-il toutes les langues, sera-t-il versé dans toutes les connaissances humaines? Il le faudrait puisque, sous sa surveillance, on traduira des rapports de paléontologie, des recettes de sirop d'érable, des mémoires sur la géologie, les lois adoptées par le Parlement, des rapports d'entomologie, sans parler des discours prononcés par les hommes d'Etat distingués qui constituent les deux chambres de notre Parlement.

D'autres pays bilingues ont voulu centraliser leurs services de traduction. Ils en sont vite revenus à la spécialisation.

Si le bill Cahan est adopté, dix-sept ou dix-huit chefs de la traduction dans les divers ministères perdront leurs postes. Le bill peut avoir du bon, mais M. Chevrier en redoute les conséquences ultimes.

M. Henri Bourassa

Le député de Labelle rappelle qu'il y a quarante ans qu'il s'occupe des droits du français. Il croit pouvoir donner son opinion sur le bill Cahan.

"Si nous voulons une documentation française publique que nous puissions présenter avec honneur au public de langue française dans le monde entier, il nous faut un service de traduction organisé du haut en bas de l'échelle, avec un chef dont le statut légal et administratif équivaudra à celui d'un sous-ministre et qui, par conséquent, sera indépendant de la tournure d'esprit croche et maladroite ou ignorante du ministre ou du sous-ministre dans n'importe quel département."

M. Bourassa compte sur l'application du bill Cahan pour harmoniser le travail de la traduction.

Il est opportun, car il vient à l'heure où une réforme s'impose. Il est bienfaisant car il fera disparaître un système ridicule. L'utilité d'un bureau de traduction consiste à traduire vite et bien certains documents. Si on les traduit bien, mais trop tard, ils perdent non seulement tout intérêt, mais toute utilité. Il arrive dans ces cas que ne pouvant avoir les documents français, les intéressés demandent les documents anglais, et tout est dit.

Des inégalités choquantes

"Espérons qu'il fera disparaître certaines inégalités choquantes entre la situation faite à ceux qui travaillent et sont peu payés et ceux qui ne font rien et qui touchent de gros traitements. A présent, cinq traducteurs d'un service que je pourrais nommer traduisent chacun 520 pages par année, alors que deux traducteurs d'un autre bureau en traduisent chacun 40. Dois-je préciser que ce sont ceux qui en font le moins qui touchent le plus?

"Il y a toujours eu des fainéants, des bons à rien dans l'administration. On peut penser qu'il y en aura toujours. Les bons gouvernements sont ceux qui en tolèrent le moins. Il faut bien reconnaître que des fonctionnaires de cette sorte, il y en a un certain nombre parmi les traducteurs.

"Pour la justice, pour l'honneur de la race, pour le prestige de la langue, je demande au ministre, lorsqu'il trouvera parmi ses traducteurs des ivrognes, des fainéants, des ignorants, des paresseux et des ratés, je lui demande de les mettre dehors, vite et bien.

"Une mesure comme celle que dépose le secrétaire d'Etat fait plus pour la langue française, pour la reconnaissance de ses droits, que bien des discours qu'on a faits jusqu'ici. Cette mesure assure une égalité absolue au français dans l'administration du pays."

Le gouvernement canadien ne demandera pas au gouvernement allemand de rappeler son consul général au Canada, le Dr Kempf.

Le député sémite de la circonscription montréalaise de Cartier, M. Lyon Jacobs, avait interpellé le gouvernement à ce sujet. Le gouvernement vient d'y répondre par la voix du ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie.

L'interpellation de M. Jacobs était une déclaration de faits, une affirmation, en même temps qu'une interrogation posée au gouvernement: "Vu le fait que le Dr Kempf, consul général allemand au Canada, a répandu de son bureau, à Montréal, des publications grossièrement injurieuses pour le peuple de race juive, et probablement de nature à soulever dans ce pays l'inimitié et l'antipathie contre les Juifs, le gouvernement prendra-t-il des mesures appropriées pour supprimer et confisquer la littérature anti-juive et pro-nazie que le consulat général d'Allemagne fait maintenant circuler à Montréal, et pour faire rappeler le Dr Kempf et d'autres employés du consulat qui sont responsables de ces actes?"

M. Guthrie a répondu à M. Jacobs que le consul général d'Allemagne est un homme d'expérience et dont la sympathie pour notre pays est depuis longtemps reconnue. Le Dr Kempf n'a sûrement pas voulu intervenir dans les affaires du Canada.

La formule naziste dans le domaine de la musique

Berlin — Le nazisme doit animer l'art musical chez les Allemands. On a dit aux compositeurs de l'Allemagne, réunis en congrès à Berlin, sous la présidence de Richard Strauss, que la musique sous toutes ses expressions pourrait atteindre à des sommets jusqu'ici inaccessibles si elle était policée, dans ses principes fondamentaux, par les règles qui sont à la base de la doctrine du Führer.

Une campagne intensive sera prochainement déclanchée dans le monde artistique d'Allemagne et son succès a été confié à un comité de douze musiciens et compositeurs. Il s'agit d'apporter une réforme au génie musical des Germains, de le mouler aux formes nazistes et de lui faire rendre l'expression conforme à l'esprit raciste. Le gouvernement déliera la bourse de l'Etat pour aider au mouvement de réforme, en primant les compositions qui auront été jugées dans la formule naziste.

La table merveilleuse

Le curé d'un petit village de la province de Barcelone avait acheté à un de ses paroissiens un vieille table de chêne. Le vendeur la fit porter au presbytère par un écolier. Mais le meuble était lourd, et sous son poids l'enfant trébucha en chemin. Mais le choc de la table contre le sol fit s'ouvrir un tiroir secret d'où s'échappa une pluie de monnaies d'or anciennes. Le jeune porteur ramassa ce trésor et le mit dans ses poches, puis il poursuivit sa route. Arrivé au presbytère, il secoua derechef la table. Le tiroir miraculeux se rouvrit, livrant passage à d'autres monnaies. Honnêtement, le gamin mit le curé au courant de sa découverte. Il s'agissait d'un véritable trésor, car il y avait là pour un demi-million de pièces aux effigies de Philippe III, de Charles III et de Charles IV. Pour sa récompense le probe écolier a reçu seize onces d'or. Un dernier détail: la table avait appartenu à de nombreux habitants du village. En novembre dernier, elle avait même servi de bureau électoral. Toujours et partout le tiroir-mine d'or avait gardé son secret. Ne voilà-t-il pas un